

Actes de la journée

Forum transfrontalier

« Le digestat : comment bien le valoriser dans les systèmes de culture du Rhin supérieur »

Station expérimentale du LTZ à Rheinstetten - Karlsruhe (D)

18 mai 2017





Forum transfrontalier:

« Le digestat : comment bien le valoriser dans les systèmes de culture du Rhin supérieur »

Station expérimentale du LTZ à Rheinstetten, au sud de Karlsruhe (D)

18 mai 2017

Cette journée a été organisée par :

ITADA – www.itada.org

Hervé CLINKSPOOR et Juergen RECKNAGEL

Tel.: 0(033)3 89 79 27 65, Fax: 03 89 22 95 77, Email: itada@orange.fr

- Crédits photographies : secrétariat ITADA
- Remerciements

Aux intervenants et aux modérateurs de la journée

Financeurs de la journée :

Région Alsace et Land de Bade-Wurtemberg

Programme de la journée :

Jeudi 18 mai 2017 au LTZ à Rheinstetten (D)

« Bien valoriser les digestats de méthanisation dans les systèmes de culture du Rhin supérieur »



FORUM TRANSFRONTALIER

- 9h30 Mot d'accueil et Introduction : Dr Norbert HABER, Dir. LTZ Augustenberg
- 9h45 Réglementation et enjeux du recyclage des digestats de méthanisation
 - en Bade Wurtemberg: Anja HECKELMANN (LTZ Augustenberg)
 - en Région Grand Est : Aurélie VIGNOT, DREAL Grand Est
- 10h30 Epandage des digestats et impacts sur l'environnement (N₂O, NH₃): enjeux et technologies disponibles

Dr Reiner RUSER, Université Hohenheim

11h00-11h20 Pause-café

- 11h20 Valorisation agronomique des digestats
 - Effets fertilisants en grandes cultures et optimisation : Dr Markus MOKRY (LTZ)
 - Que sait-on sur la matière organique des digestats et son comportement dans le sol : Kurt MÖLLER (LTZ)
- 12h20 Organisation et coût d'une valorisation en agriculture
 - Exemple de digestats bruts en Bade-Nord : Helmut JÄGER (Bruchsal)
 - Exemple de digestats solides en Alsace : Jean-Frédéric FRITSCH (Friesenheim)
- 12h50 Conclusion: Hubert GOD, syndicat des paysans du pays de Bade (BLHV)
- 13h00 Déjeuner sur place (inscription obligatoire)
- 14h15 Sur la station du LTZ: présentations commentées d'outils d'épandage : Roland METZGER, LTZ et Christophe GINTZ, Chambre Agriculture Alsace
- 15h30 Chantier de démonstration d'injection de digestats (sous réserve de la météo) Roland METZGER, LTZ
- 16h30 Fin de la journée





Valorisation des digestats dans les systèmes de culture de l'agriculture du Rhin supérieur

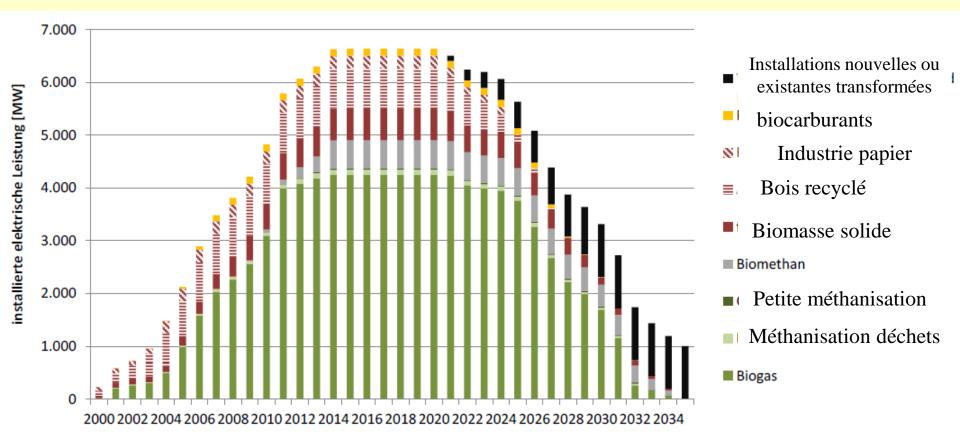
- Forum transfrontalier du18.05.2017 -







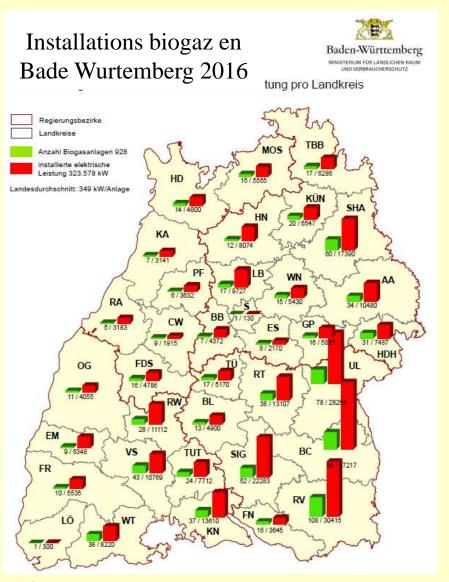
Estimation du développement de la puissance installée en production d'électricité à partir de la biomasse (DBFZ 2016)

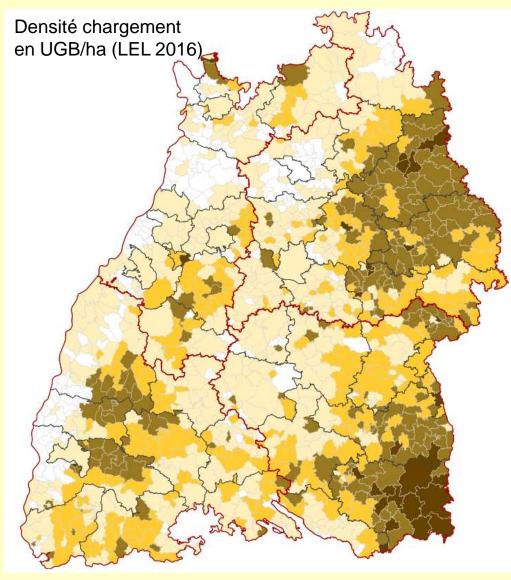






Installations de biogaz et chargement en bétail en Bade-Wurtemberg (2016)



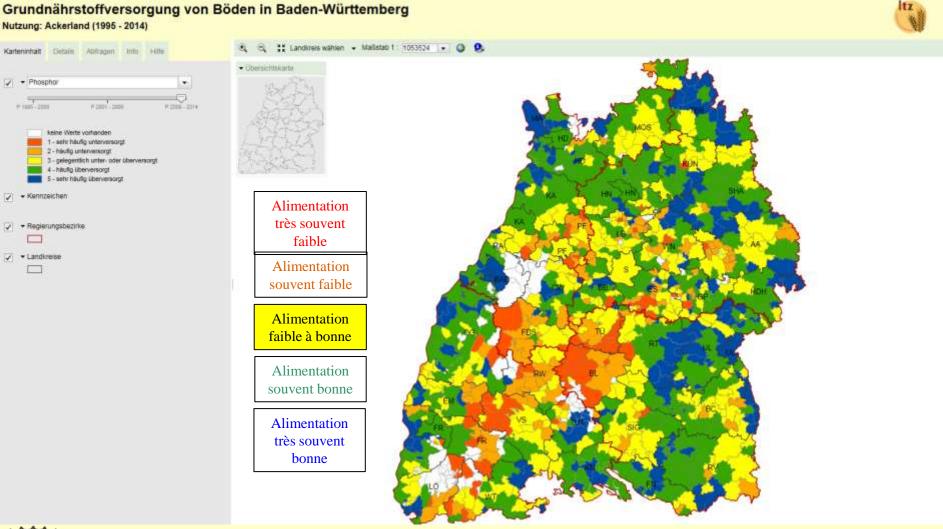




18.05.2017



Fertilité en P des sols du Bade-Wurtemberg (2009 - 2014)







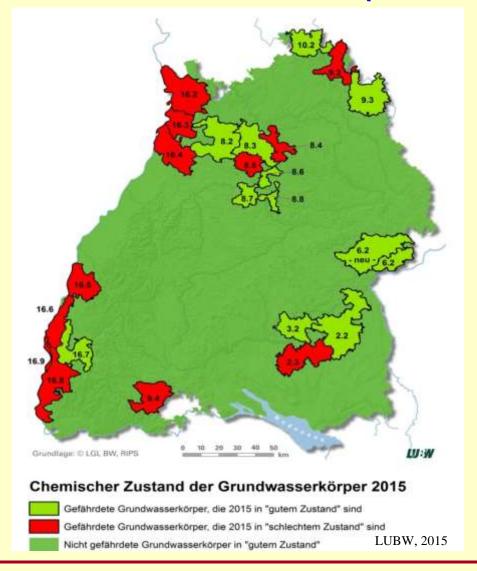
Culture du maïs en Bade-Wurtemberg (2010)

Maisanbau in den Landkreisen Baden-Württembergs (2010) Gesamtanbaufläche in % der Ackerfläche (1) El III Landkreis wählen - Maßstab 1 : 1053524 - 0 0 Karteninhatt Details Achtagen Into Hitte · Mais in % der Ackerfläche % de SAU en maïs





Etat des nappes phréatiques selon bilan de la loi sur l'eau WRRL (nitrates)









Merci pour votre attention!







Réglementation et enjeux de la valorisation des digestats de méthanisation en Bade-Wurtemberg



Weisenburger, LTZ

ITADA-Forum Forchheim (18.05.2017)





Réglementation - que faut-il considérer ?

- Avant l'épandage
- Pendant l'épandage









Evaluation des besoins en fertilisants de la culture

Le besoin en fertilisants est à calculer pour les quantités en éléments essentiels N et P_2O_5 , **AVANT** application pour chaque parcelle voire chaque ilôt en conduite homogène . § 3 DüV alt/neu

Quantité en éléments essentiels :

- > 50 kg N/ha & an (azote total)
- > 30 P_2O_5/ha & an

§ 2 DüV alt/neu





Evaluation des teneurs en éléments fertilisants

Une application ne peut être faite que si la teneur en éléments nutritifs ...

- est connue de l'exploitation en raison de descriptif obligatoire,
- a été analysée sur la base de méthodes de mesures reconnues scientifiquement ou
- sur la base de données évaluées par l'exploitation selon les recommandations des structures officielles du Land.

(§ 4 Abs. 1 DüV alt, § 3 Abs. 4 DüV neu)

→ Données alimentent l'obligation de renseignement





Teneurs en éléments fertilisants valeurs en tableau de références (BW)

Produit fertilisant	TM [%]	N _{ges} 1)	P_2O_5	K ₂ O	MgO	Einheit
Digestat liquide	6,8	5,1	1,6	5,7	0,6	[kg/m³]
Digestat solide	25	6,7	5,2	6,4	2,6	[kg/t]

¹⁾ Après pertes à l'étable et stockage

Source : Monitoring enquête des flux de matières dans les installations de méthanisation après séparation des phases, LTZ 2014





Mindestanrechenbarkeit (DüV-Verordnungsentwurf (Stand 31.03.17), Anlage 3)

Valeurs minimales pour la valorisation de l'azote :

Matière première du fertilisant	Efficience mini, l'année d'apport [%] de N-total				
Digestats fluides	50				
Digestats solides	30				

quantité digestat [m³/ha] = besoin en azote [kg N/ha]/(teneur N * efficience minimale)





Obligations

Ne pas dépasser les soldes plafonds en N et P dans le bilan

- Azote: 60 kg N/ha & an (dès 2018: 50 kg N/ha & an)
- **Phosphate**: 20 kg P_2O_5 /ha & an (dès 2018: 10 kg P_2O_5 /ha & an)

§ 9 Abs. 2 & 3, nouveau décret DüV

Réponses

- Augmenter la part minimale d'N à prendre en compte!
- Augmenter la part d'N dans les digestats (apport d' N minéral) ou compléter les besoins avec des engrais N minéraux.
- Réduire la part de P des digestats (extraction du P).





170 kg N/ha & an = plafond en N (N_{org} - exploitation)

"les épandages d'éléments fertilisants issus de *déjections animales*, également en mélanges, doivent respecter la directive § 3 c'est à dire que la quantité d'azote totale apportée en moyenne de la surface agricole utile de l'exploitation ne dépasse pas **170 Kg d'azote total par hectare et an**."

DüV alt (§ 4 Abs. 3)

"les éléments fertilisants apportés par les engrais organiques et minéro-organiques, y inclus les effluents d'élevage, aussi en mélanges, doivent respecter les directives §§ 3 et 4, c'est à dire que la quantité totale d'azote apporté en moyenne de la surface agricole utile de l'exploitation ne dépasse pas 170 Kg d'azote total par hectare et an."

DüV neu (§ 6 Abs. 4)





Conséquence

- → À partir de l'entrée en vigueur du nouveau décret sur la fertilisation (DüV) les épandages de digestats liquides et solides devront rester sous le plafond en N de 170 kg N/ha * an
- → Il ne doit être tenu compte dans le calcul **pour pertes à l'étable et au stockage** que de **5 % de l'azote total**.





Exceptions

Dérogation pour les surfaces de cultures et prairies :

Pour l'épandage de digestats provenant de l'exploitation d'une installation de méthanisation il est possible selon le droit national de faire une demande d'exception pour l'apport annuel de 170 kg N/ha*an.

La quantité autorisée totale d'N par hectare et année doit être plafonnée à la quantité que la commission européenne a autorisée pour les engrais organiques de provenance animale.

Dérogation doit être accepté à nouveau chaque année :

Valable jusqu'alors : jusqu'à 230 kg N/ha et an (sur pâturages et prairies temporaires) → n'est plus possible

→ Dérogation doit être renouvelée selon contenu de la nouvelle DüV.





Interdiction générale d'apports

Le sol n'est pas en capacité de recevoir un épandage, s'il est...

- submergé,
- saturé d'eau,
- gelé (gelé en continu et ne dégelant pas superficiellement durant la durée du jour) ou
- couvert de neige (plus de 5 cm nur in DüV neu).

§ 3 Abs. 5, DüV alt § 5 Abs. 1, DüV neu





Nouveau calandrier d'interdiction

Cultures:

À partir de la récolte de la dernière culture principale jusqu'au 31 janvier de l'année suivante

Prairies permanentes et prairies temporaires pluriannuelles:

du 1 novembre au 31 janvier de l'année suivante (condition : semis jusqu'au 15 mai)

Exception:

- Jusqu'au 1 octobre pour cultures intermédiaires pièges à nitrates (CIPAN), colza d'hiver et culture fourragère (pour un semis jusqu'au 15 septembre) ou pour orge d'hiver après précédent céréale (pour un semis jusqu'au 1 octobre),
- Mais: maximum 30 kg/ha ammonium-N ou 60 kg/ha N total





Règles d'épandage

Obligation d'incorporation:

Sur les parcelles sans couvert végétal les engrais doivent être incorporés sans délai (touetfois au plus tard dabns les 4 heures après le début de l'épandage).

Exception:

Intervention impossible suite à des évènements météorologiques non prévisibles

(avec incorporation immédiate, dès que à nouveau praticable).

§4 Abs. 2, DüV alt § 6 Abs. 1. DüV neu





Technique d'épandage...

...muss den allgemein anerkannten Regeln der Technik entsprechen

Ne sont plus autorisés depuis 01.01.16 :

- 1. Épandeurs pour fumier solide sans régulation alimentation pilotée
- 2. Tonnes à lisier ou à purin avec deversement direct du distributeur
- 3. Distributeur central à assiettes, avec lesquelles il peut être distribué le lisier en hauteur
- 4. Citerne avec dispositif perpendiculaire de disques distributeurs centriguges ouverts pour épandage de lisier non dilué
- 5. Arroseur pour distribution de lisier non dilué.

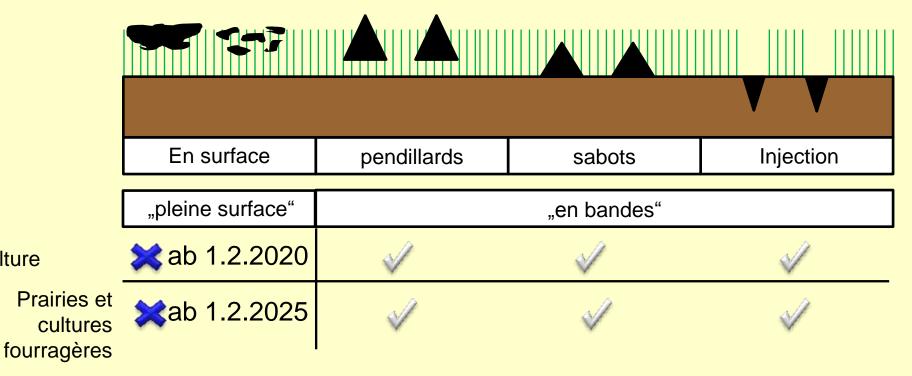


Culture



Technique d'épandage (engrais organiques ou minéro-

organiques y inclus les effleunts d'élevage avec teneur importante en ammonium-N!)



Les administrations des Länder peuvent autoriser d'autres techniques, dès lors qu'elles

- conduisent à des émissions en ammoniac comparables des dispositifs de distribution en bandes ou
- sont nécessaires pour des raisons de sécurité (pente, etc.).





Merci bien pour votre attention!









Bien valoriser les digestats de méthanisation



Forum transfrontalier 18/05/2017

Aurélie VIGNOT
DREAL GRAND-EST
Service Prévention des Risques Anthropiques
aurelie.vignot@developpement-durable.gouv.fr
03 51 41 64 35

Méthaniseurs en GRAND EST



Chiffres GRAND-EST

95 méthaniseurs en fonctionnement

	Ardennes	Aube	Bas Rhin	Haut Rhin	Haute Marne	Marne	Meurthe et Moselle	Meuse	Moselle	Vosges
DREAL 26 ICPE	3	5	7	0	1	4	1	1	4	0
DDPP 69 ICPE	11	3	6	2	6	6	11	4	6	14

Contexte réglementaire

<u>Méthaniseurs = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement</u>

. Classement des installations de méthanisation :

Rubrique 2781 : Installations de méthanisation de déchets non dangereux ou matière végétale brute, à l'exclusion des installations de méthanisation d'eaux usées ou de boues d'épuration urbaine lorsqu'elles sont méthanisées sur leur site de production

- 2781-1 : Méthanisation de matières végétales brutes, effluents d'élevage, matières stercoraires ou déchets végétaux d'industries agro-alimentaires

A (autorisation) : La quantité de matières traitées étant supérieure ou égale à 60 t/j E (enregistrement) : La quantité de matières traitées étant supérieure ou égale à 30 t/j et inférieure à 60 t/j D (déclaration) : La quantité de matières traitées étant inférieure à 30 t/j

- 2781-2 : Méthanisation d'autres déchets non dangereux

A (autorisation)

Classement ICPE -Rubrique 2781

2781-1 méthanisation matière végéta stercoraires, lactosérum, déchets vég		2781-2 méthanisation d'autres déchets non dangereux			
Lisier, fumier, fientes matières stercoraires (contenu d'intestins) lactoserum	SPA (agrément sanitaire à obtenir auprès DD(CS)PP)	Fraction Fermentescibles des Ordures Ménagères (FFOM) Biodéchets, restes de repas Huiles de friture Graisse d'abattoir, déchets d'abattoirs Sous-produits de fromagerie	SPA (agrément sanitaire à obtenir auprès DD(CS)PP)		
Marcs de raisins Issues de céréales Cultures d'ensilage Rafles de maïs Pulpes de pommes de terrestre, de be Paille Tontes de pelouses Tourteau de colza Cultures Intermédiaires à Vocation E Fanes de betteraves Déchets de brasserie, drèches Vinasses Mélasses Amycake: co-produit sirop de gluco	nergétique (CIVE)	Boues de STEP Autres déchets d'IAA			

Valorisation du digestat solide

Après une phase de maturation par compostage, les caractéristiques agronomiques et les paramètres d'innocuité du digestat sont généralement proches de celles d'un compost (ayant suivi uniquement un compostage aérobie). La qualité du digestat conditionnant sa valorisation agronomique par épandage dépend de plusieurs facteurs :

- la nature des déchets traités, notamment lorsqu'il s'agit de déchets ménagers;
- l'efficacité des collectes sélectives : soit pour sélectionner les déchets fermentescibles, soit celle visant à écarter les « indésirables » pour la méthanisation : emballages à destiner au recyclage, et déchets spéciaux à un traitement dédié.
- l'efficacité des tris complémentaires en usine : l'affinage du digestat humide étant particulièrement délicat, il est préférable d'introduire un déchet sans indésirables dans le digesteur (risque de colmatage) ; une étape de déconditionnement est nécessaire

Valorisation du digestat

Option pressage du digestat pour séparer une boue/pâte d'un

lixiviat/jus





Textes applicables

Epandage : réglementé par connexité avec l'installation de méthanisation Digestats = statut de déchets

1-Justifier de l'intérêt agronomique (sols, nutrition des cultures)
2-Justifier de l'innocuité (santé humaine/animaux, état phytosanitaire des cultures, qualité des sols et des milieux aquatiques)

Régime de la déclaration : Arrêté du 10/11/09 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées de méthanisation soumises à déclaration sous la rubrique n° 2781-1

Dispositions épandage : article 5.8

Régime de l'enregistrement : Arrêté du 12/08/10 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées de méthanisation relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 2781-1 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement

Dispositions épandage : annexe 1

Régime de l'autorisation : Arrêté du 10/11/09 fixant les règles techniques auxquelles doivent satisfaire les installations de méthanisation soumises à autorisation en application du titre ler du livre V du code de l'environnement

Dispositions épandages : article 48

Principes généraux de la réglementation épandage

- Etude préalable à l'épandage
- Carte au 1/25000 des parcelles
- Liste des prêteurs de terre
- Listes et référence des parcelles
- Respect de la réglementation relative aux nitrates d'origine agricole (zones vulnérables et plan d'action nitrate = arrêtés préfectoraux départementaux)
- Quantités totales d'azote apportées par parcelle toutes origines confondues
- Innocuité (2781-2 : analyses éléments traces métalliques + Composés traces organiques selon Arrêté du 02/02/1998)
- Intérêt agronomique : matière sèche, matière organique, pH, azote global, azote ammoniacal, rapport C/N, P2O5, K2O
- Caractérisation des sols

Réglementation épandage suite

- Doses de digestats à épandre selon cultures
- Modalités techniques de réalisation de l'épandage
- Adéquation surfaces à épandre / quantité de digestats produite
- Identité et adresse des prêteurs de terre
- Contrats écrits producteur/prêteurs de terre précisant les engagements et responsabilités de chacun
- Compatibilité de l'épandage avec les contraintes environnementales (distance aux cours d'eau, habitations, captage d'eaux,...)
- Programme prévisionnel d'épandage
- Cahier d'épandage
- Superposition de plan d'épandage interdite sauf justification d'apports complémentaires (problème de responsabilité)

Sortie du statut de déchets

- Projet d'arrêté ministériel définissant un cahier des charges pour la mise sur le marché et l'utilisation de digestats en tant que matières fertilisantes
- Seulement pour les digestats agricoles (intrants : lisiers, fumiers, fientes, eaux blanches de laiterie ou salle de traite, matières végétales brutes, déchets végétaux industrie agro-alimentaire, lait/produits du lait)
- Dispense de plan d'épandage mais plan de fumure nécessaire (traçabilité minimale des apports fertilisants dans le sol)
- Traçabilité registre des matières entrantes / registre des départs
- Système de gestion de la qualité de la fabrication
- Analyse de l'innocuité des lots de digestats produits
- Teneur max en éléments traces minéraux, valeurs max en microorganismes pathogènes
- Usage en culture maraîchère interdit (uniquement grandes cultures ou prairies)
- Etiquetage

Instruction des dossiers méthanisation soumis à Autorisation

- Par la DREAL
- Prise en compte de l'avis des organismes indépendants des producteurs de boues ou missions de recyclage agricole des déchets
- dose d'épandage
- -fréquence des apports
- périodes d'épandage selon aptitude des sols
- -risque de lessivage des nitrates
- -contrôle de la non superposition des plans d'épandage

Instruction des demandes de modification

- Qualifier la modification selon R 181-46 du code de l'environnement
- Modification substantielle en cas d'impacts importants = nouvelle autorisation (procédure complète avec enquête publique y/c sur les communes concernées par le parcellaire)
- Modification notable : peut nécessiter d'adapter l'arrêté préfectoral d'autorisation mais sans repasser par une procédure complète

Merci de votre attention!



UNIVERSITÄT HOHENHEIM



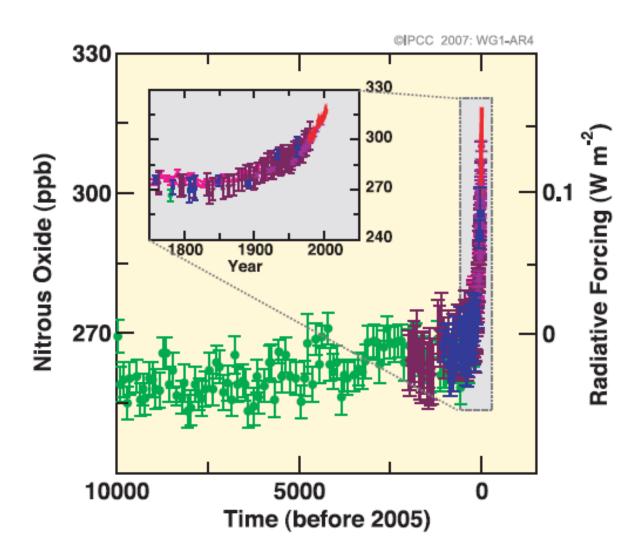
Application de digestats – impacts sur l'environnement (N₂O, NH₃) – Enjeux et solutions disponibles

Reiner Ruser

Institut für Kulturpflanzenwissenschaften
Fachgebiet Düngung und Bodenstoffhaushalt
Universität Hohenheim (340i)
Fruwirthstraße 20
70599 Stuttgart
Reiner.Ruser@uni-hohenheim.de

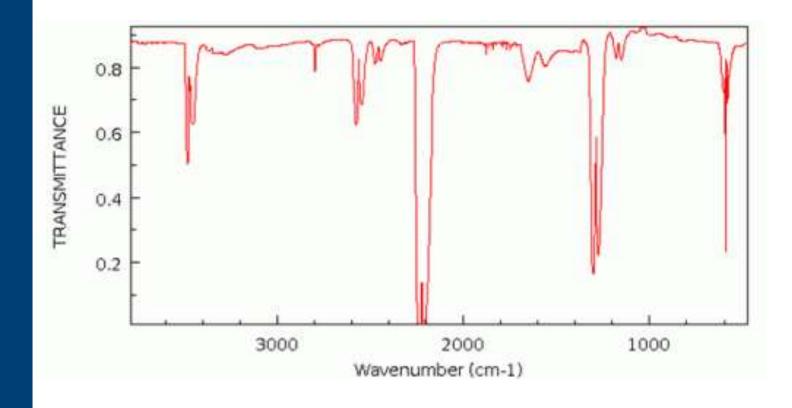


Concentration atmosphérique en N₂O





Absorption du rayonnement de N₂O





Propriétés de gaz à effet de serre de N₂O

Concentration pré-industrielle	~ 270 ppb
Concentration 2015	328 ppb
Croissance annuelle (2005-2015)	0,89 ppb a ⁻¹
Durée de vie atmosphérique	121 a
Global Warming Potential	265
Part à l'effet de serre anthropogène	7,4 %

GWP: Global Warming Potential, effet de serre potentiel rapporté à une masse équivalente de CO₂ (horizon de temps : 100 ans)

En plus d'effet de GES: Participation à la destruction de l'ozone stratosphérique!

(IPCC, 2013; WMO, 2016)



Emissions N₂O globales [Tg N₂O-N a⁻¹]

Sources naturelles: 11,0

Sources anthropogènes: 6,9

 Σ sources: 17,9

>50% issus des surfaces agricoles

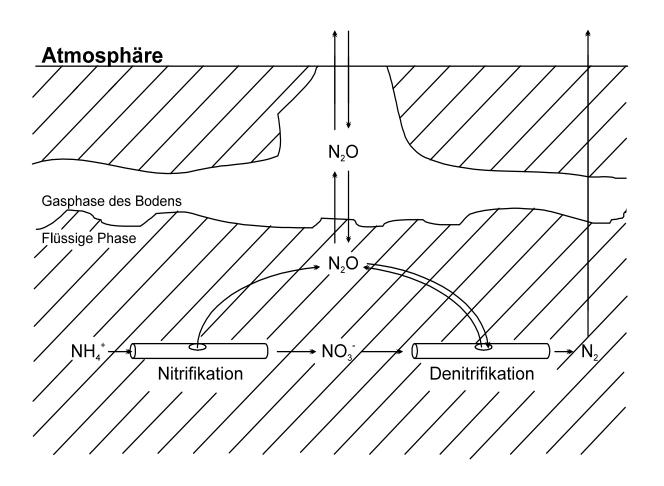
utilisées!

Puits stratosphériques : 14,3

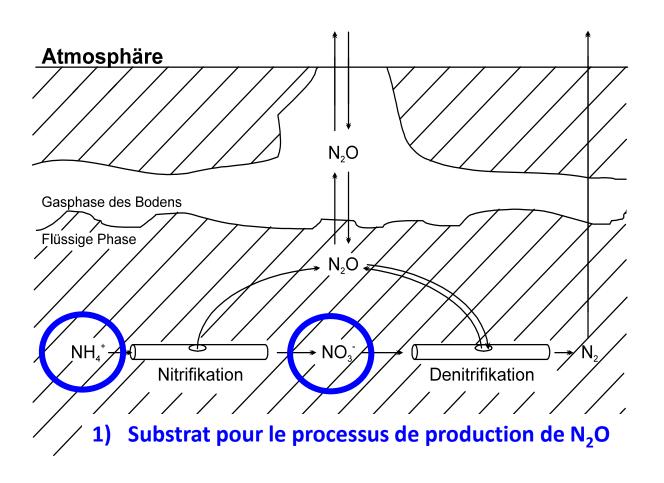
Croissance atmosphère: 3,6



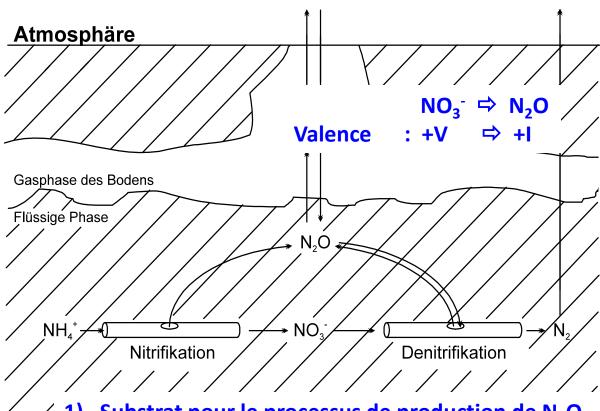
Processus de production et de consommation de N₂O dans les sols





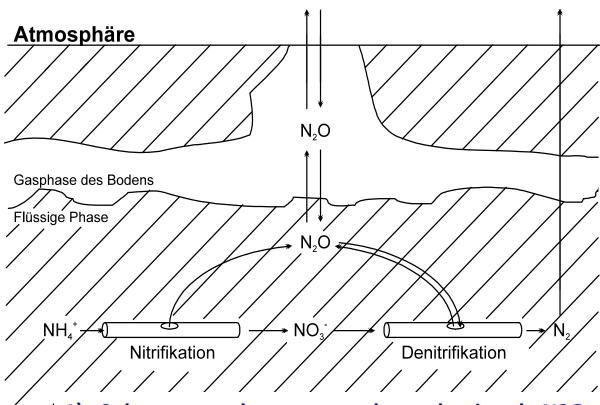






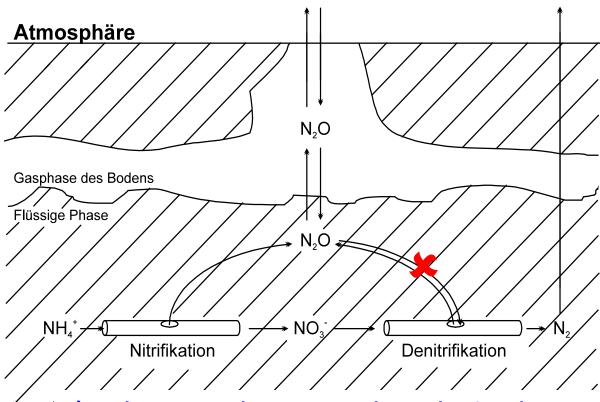
- 1) Substrat pour le processus de production de N₂O
- 2) Particules donnatrices d'électrons pour la dénitrification





- 1) Substrat pour le processus de production de N2O
- 2) Particules donatrice d'électrons pour la dénitrification
- 3) Perte O₂ par transformation **P** Anaérobie renforcée



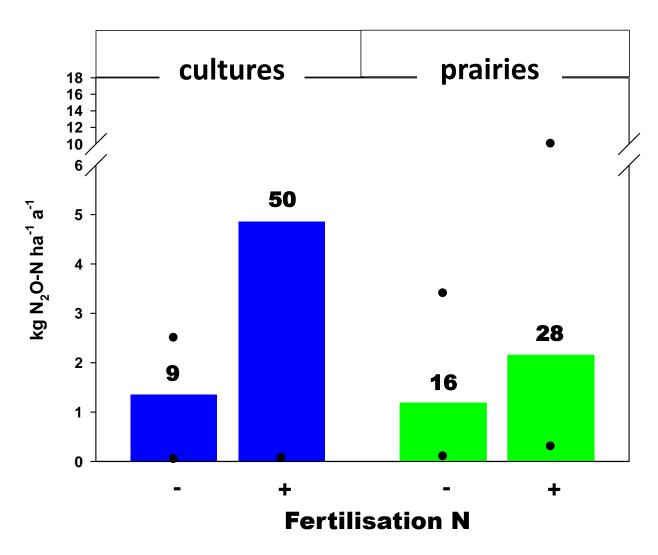


- 1) Substrat pour le processus de production de N2O
- 2) Particules donatrice d'électrons pour la dénitrification
- 3) Perte O2 par transformation

 Anaérobie renforcée
- 4) Frein de la N₂O-Reductase par concentrations renforcées de NO₃

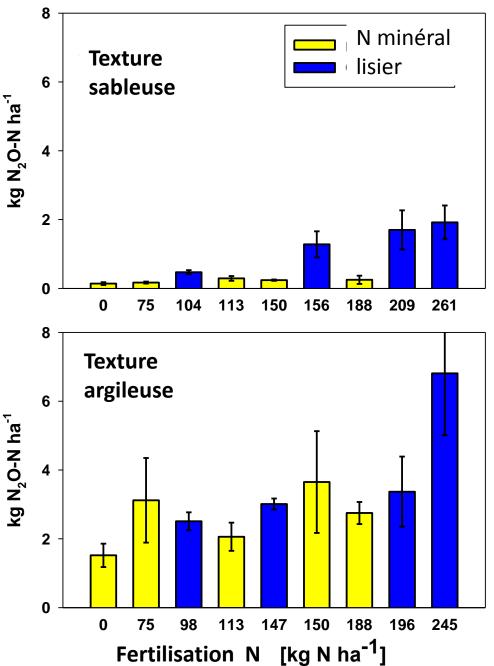


Effet de la fertilisation N en lien avec la valorisation du sol sur les émissions de N₂O en D



Jungkunst, Freibauer, Neufeldt & Bareth (2006), verändert



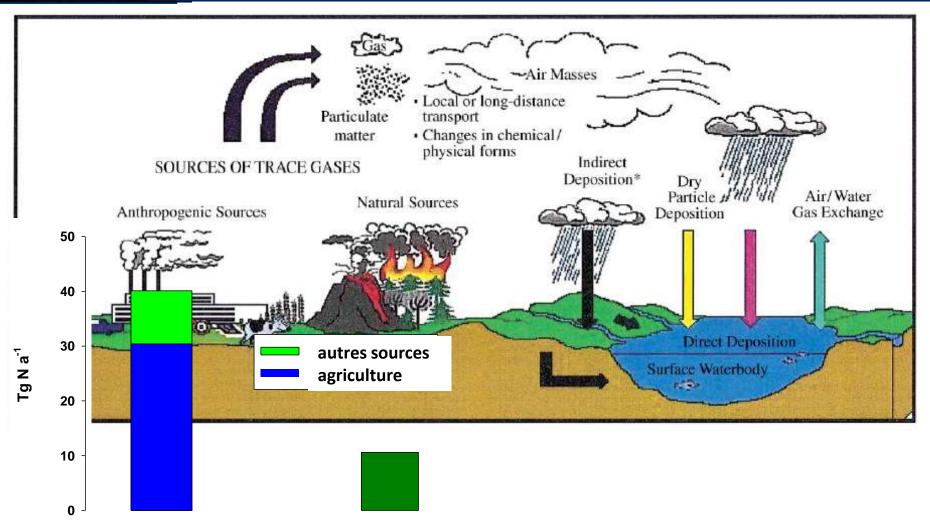


Effet engrais N organique et minéral sur la libération de N₂O issue de surfaces de maïs ensilage

(Van Groenigen et al., 2004)



Emissions de NH₃, Transport, et –dépositions (Aneja et al., 2001)



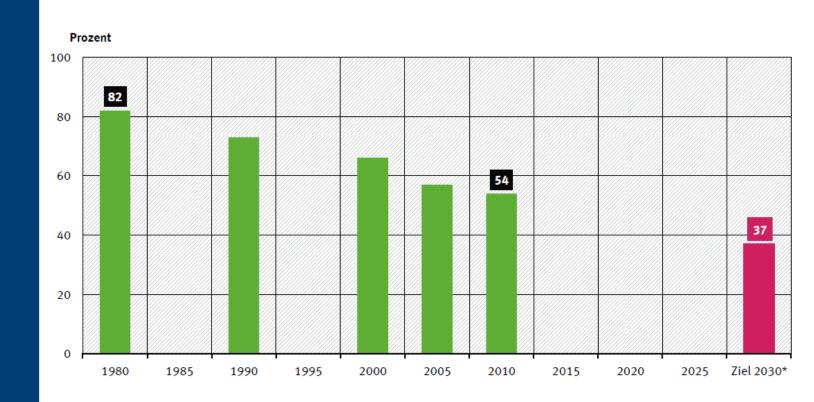


Effets environnementaux de NH₃ (nach Aneja et al., 2001)

- Nombreux effets toxiques sur l'homme et l'environnement. Toutefois beaucoup pour des concentrations NH₃ extrèmement élevées >1700 ppm
- Précurseur d'aérosols poussières fines
- Retombées dans les écosystèmes naturels augmentation de la pollution en nitrate des eaux souterraines
- Eutrophisation : surcharge de la tolérance en N des écosystèmes naturels (Critical Loads)



Part de surface d'écosystèmes sensibles avec dépassement des seuils de tolérance pour l'eutrophisation





Effets environnementaux du NH₃ (nach Aneja et al., 2001)

- Nombreux effets toxiques sur l'homme et l'environnement. Toutefois beaucoup pour des concentrations NH₃ très élevées > 1700 ppm
- Retombées dans les écosystèmes naturels
 augmentation de la pollution en nitrate des eaux souterraines
- Eutrophisation : surcharge de la tolérance en N des écosystèmes naturels (Critical Loads)
- Dans les systèmes aquatiques : croissance des algues multipliée et qualité réduite des eaux de surface



Multiplication des algues en mer caspienne 2003





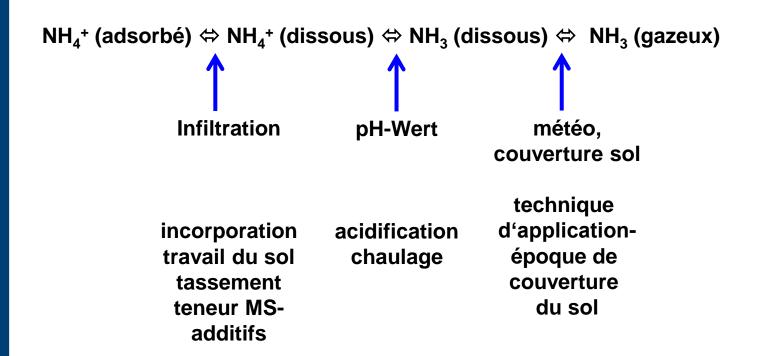
Effet environnementaux du NH₃ (d'après Aneja et al., 2001)

- Nombreux effets toxiques sur l'homme et l'environnement.
 Toutefois beaucoup pour des concentrations NH3 très élevées
 >1700 ppm

- Eutrophisation : surcharge de la tolérance en N des écosystèmes naturels (Critical Loads)
- Dans les systèmes aquatiques : croissance des algues multipliée et qualité réduite des eaux de surface
- Gaz traces indirectement actifs augmentation de la libération de N₂O dans les écosystèmes non fertilisés

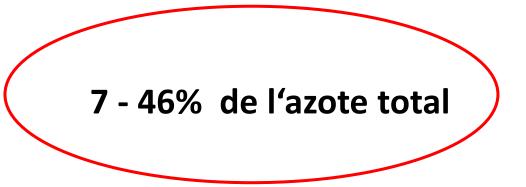


Fabrication et libération de NH₃ à partir des sols ainsi que les pratiques pour les réduire pour fumier liquide/ digestats (Schulz, 2008)





Pertes de NH₃ après application de digestats



z.B. Clemens et al., 2006; Gericke, 2009; Möller & Stinner, 2009; Nyord et al., 2012; Kesenheimer et al. 2017 in preparation



Influence de la fermentation anaérobie sur les propriétés chimiques et physiques de digestats (Möller, 2015)

	Lisier Digestat	NH ₃ -Volat.	N ₂ O
MS	>	Û	Û
Viscosité	>	Û	-
Valeur pH	<	仓	√/û
Conc. NH ₄ +	<	仓	仓



LACHGAS

Treibhauseigenschaften Quellen & Senken Bildung in Böden Wirkung N-Düngung Wirkung org. Düngung

AMMONIAK

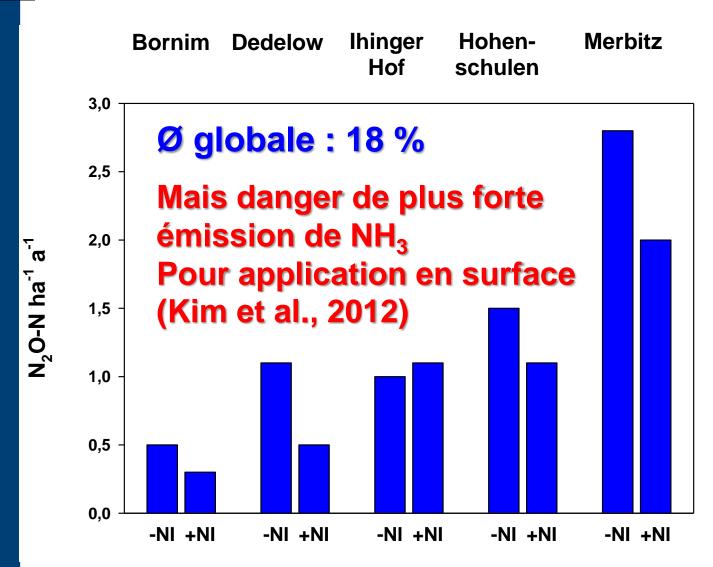
Quellen & Transport
Umweltwirkungen
Freisetzung &
Steuergrößen
Größenordnung
Emission

EMISSIONSMINDERUNG

Mesures pour la réduction des émissions

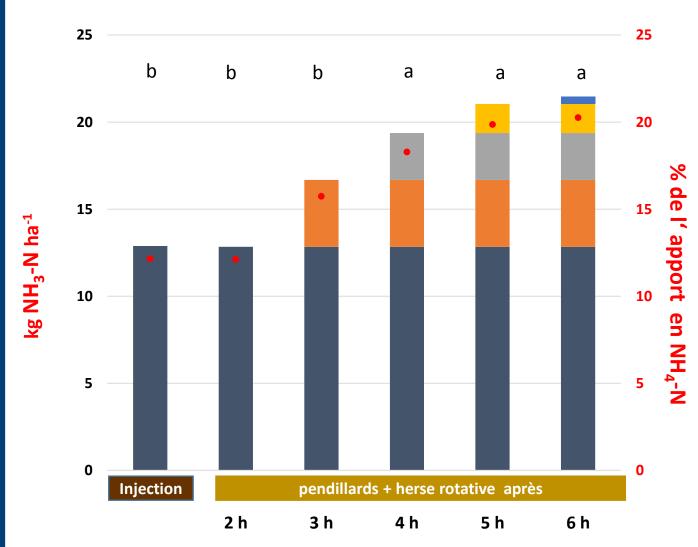


Effet d'un inhibiteur de nitrification (NI) sur la libération de N₂O après épandage de digestat (ø 3 ans)





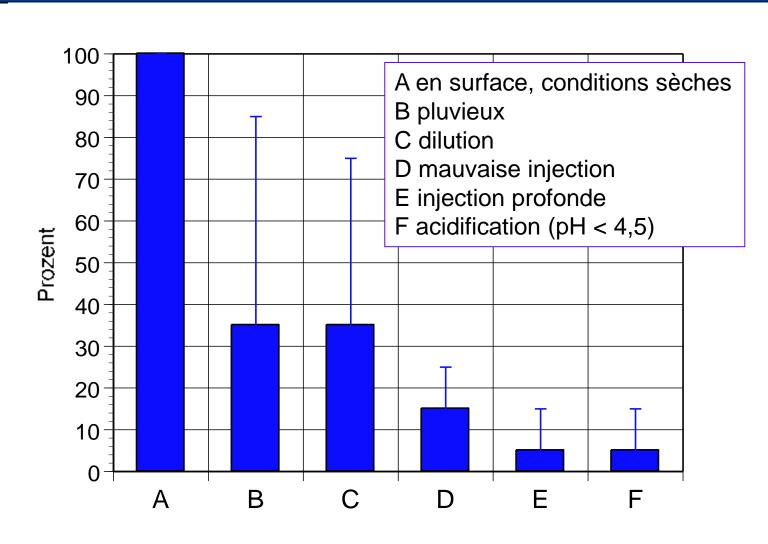
Pertes de NH₃- après application de lisier bovin en fonction du délai d'incorporation



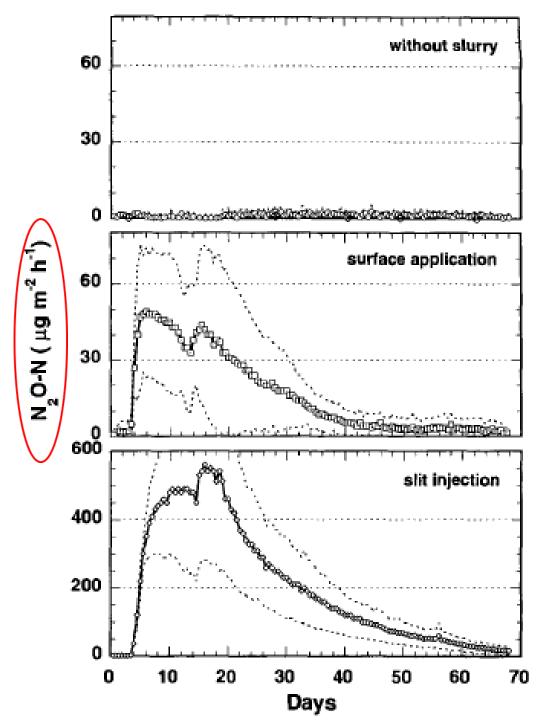
(Herr, 2017; unpublished)



Pertes de NH₃ en fonction des conditions météorologiques, de la technique d'application et du traitement du lisier (Steffens, 1990)





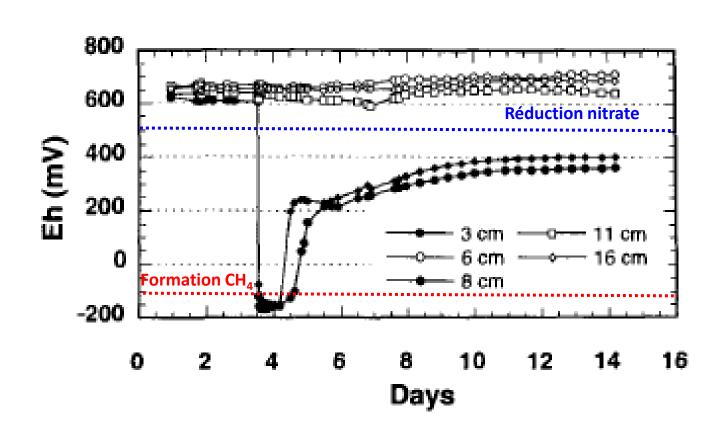


Emissions
de N₂O après
apport de
lisier de
bovin
en fonction
de la
technique
d'application

(Flessa & Beese, 2000)

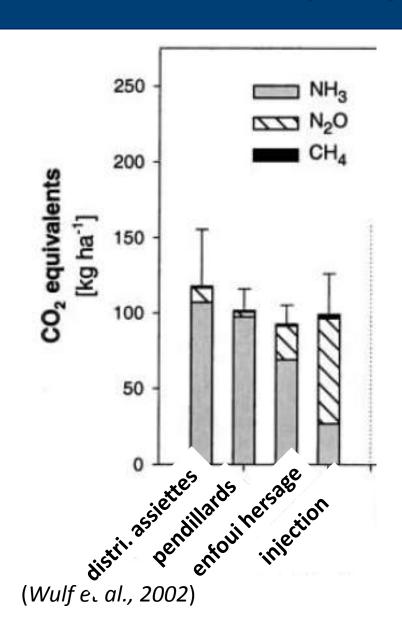


Potentiel Redox après application de lisier (Flessa & Beese, 2000)



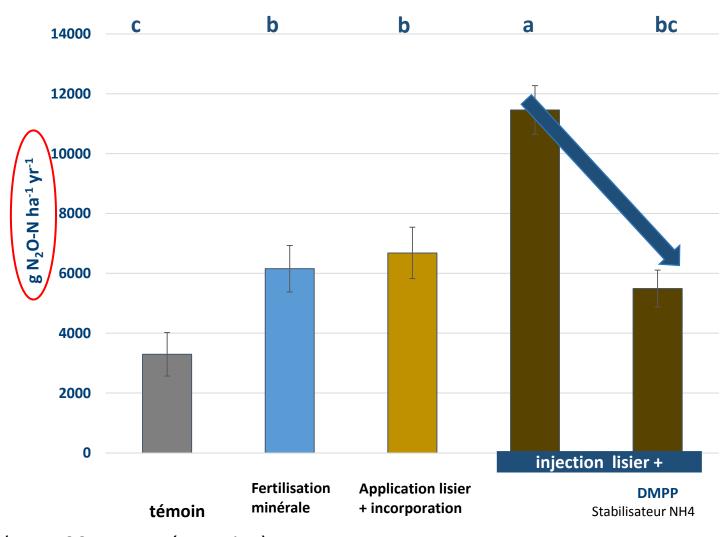


Evaluation des émissions de NH₃ et N₂O : Comparaison de différentes pratiques d'épandage





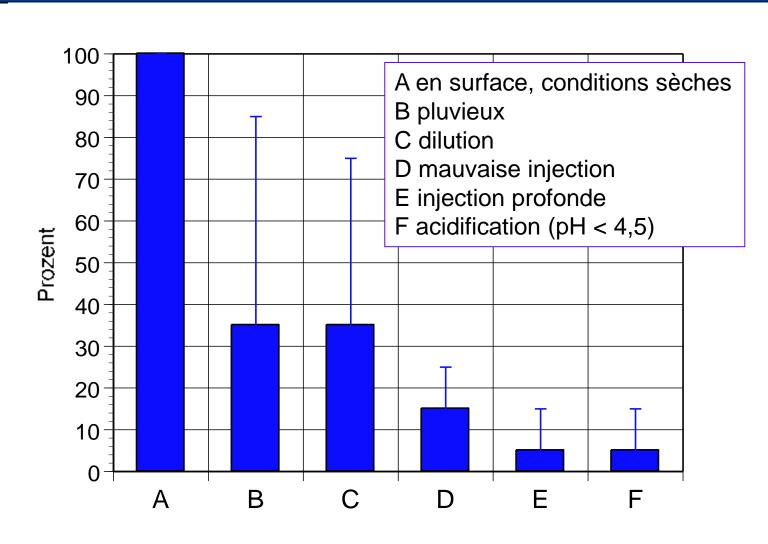
Effet de la technique d'application et de l'Inhibiteur de Nitrification sur la libération de N₂O après épandage de lisier bovin



(Herr, 2017 en préparation)

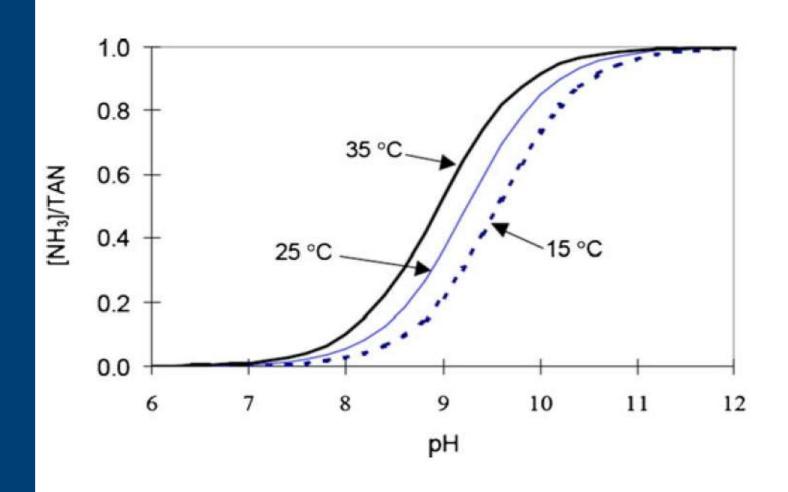


Pertes de NH₃ en fonction des conditions météorologiques, de la technique d'application et du traitement du lisier (Steffens, 1990)





Effet du pH et de la température sur l'équilibre entre NH₄+ et NH₃ en solutions





Mise en oeuvre de l'acidification de fumier liquide/digestats



Source photo: BioCover



Extrait de "appréciation sur acidification du comme mesure pour réduire les émissions en ammoniac en Suisse – état actuel" (Kupper, 2017)

Il existe un large consensus sur le fait que l'acidification du lisier permet une réduction conséquente des émissions en ammoniac et des gaz à effet de serre (GES).

Quelques acteurs de la recherche se montrent sceptiques sur cette technique. Elle doit être testée plus en avant dans le cadre de projets pilotes dans les conditions de la pratique suisse avec des études sur les points suivants : application de la technologie , émissions d'ammoniac, de GES et d'odeur, effets de ces lisiers acidifiés sur le sol ainsi que la sécurité au

travail.



Fermentation lactique et utlisation de bactéries homofermentatives

LACHGAS

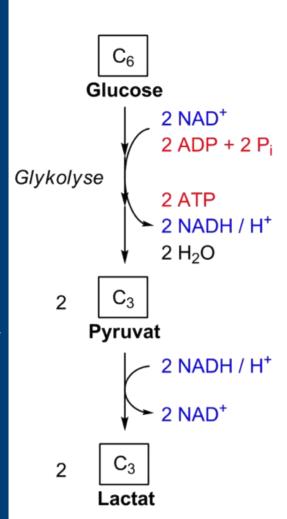
Treibhauseigenschaften Quellen & Senken Bildung in Böden Wirkung N-Düngung Wirkung org. Düngung

AMMONIAK

Quellen & Transport
Umweltwirkungen
Freisetzung &
Steuergrößen
Größenordnung
Emission

EMISSIONSMINDERUNG

- Nitrifikationshemmstoff
- Injektion Bewertung NH₃ & N₂O
- Injektion + NI
- Ansäuerung/H₂SO₄
- Ansäuerung/MOs







Stabilisateur d'ensilage

Valeur pH après 4 semaines d'incubation:

Lisier bovin (brut): 7,15

Lisier bovin + H_2SO_4 : 6,05

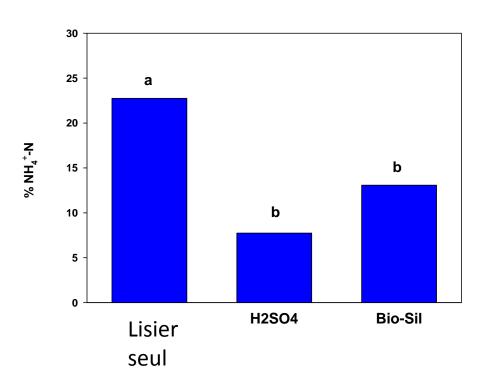
Lisier bovin + Bio-Sil: 5,98

Wikipedia, 2017) (Elsäßer et al., 2017)

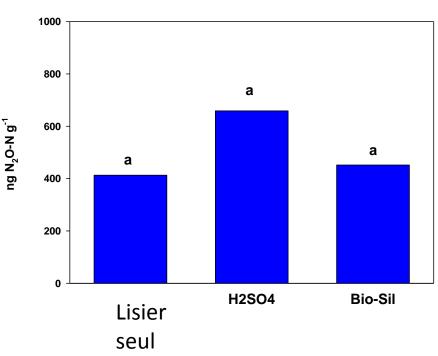


Emissions de NH₃ et N₂O après application de lisier bovin en fonction du traitement du lisier

Libération de NH₃



Libération de N₂O



(Elsäßer et al., 2017)



Effet de la séparation de fumier liquide et digestat sur les émissions de GES (Holly et al., 2017)

LACHGAS

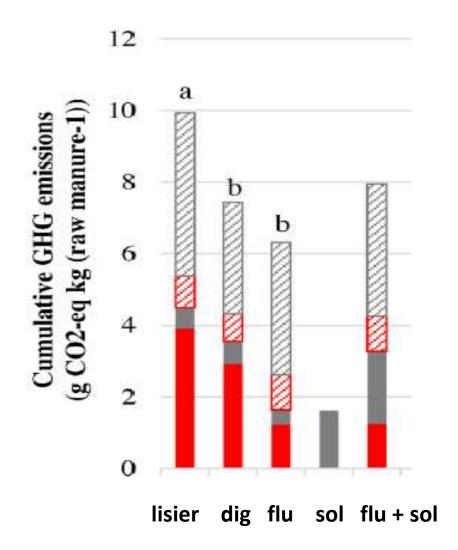
Treibhauseigenschaften Quellen & Senken Bildung in Böden Wirkung N-Düngung Wirkung org. Düngung

AMMONIAK

Quellen & Transport Umweltwirkungen Freisetzung & Steuergrößen Größenordnung Emission

EMISSIONSMINDERUNG

- Nitrifikationshemmstoff
- Injektion Bewertung NH₃ & N₂O
- Injektion + NI
- Ansäuerung/H₂SO₄
- Ansäuerung/MOs
- Separierung



MAIS:

Forte émission de NH₃ lors de la préparation de la phase solide!



Résumé

Mesure	Ammoniac	Protoxyde d'azote
Inhibiteur de Nitrification	- / &	
Injection	↓ jusqu'à -90%	仓仓
Injection + Inhibiteur Nitrification	↓ jusqu'à -90%	↓ -50%
Acidification avec H ₂ SO ₄	↓ jusqu'à -67%	± 0
Acidification homofermentative MOs	↓ jusqu'à -50%	± 0
Séparation	☆ Préparation de la phase solide	± 0

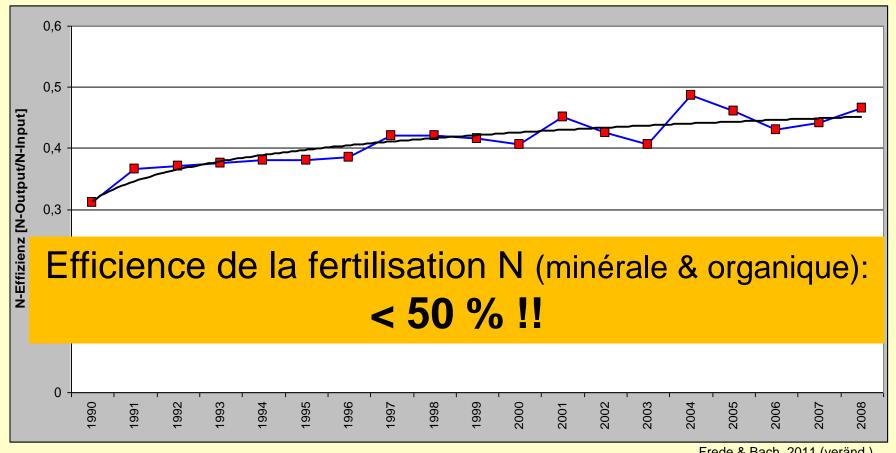


Vielen Dank für Ihre Aufmerksamkeit!

Merci beaucoup pour Votre attention!



Evolution de l'efficience en N en Allemagne



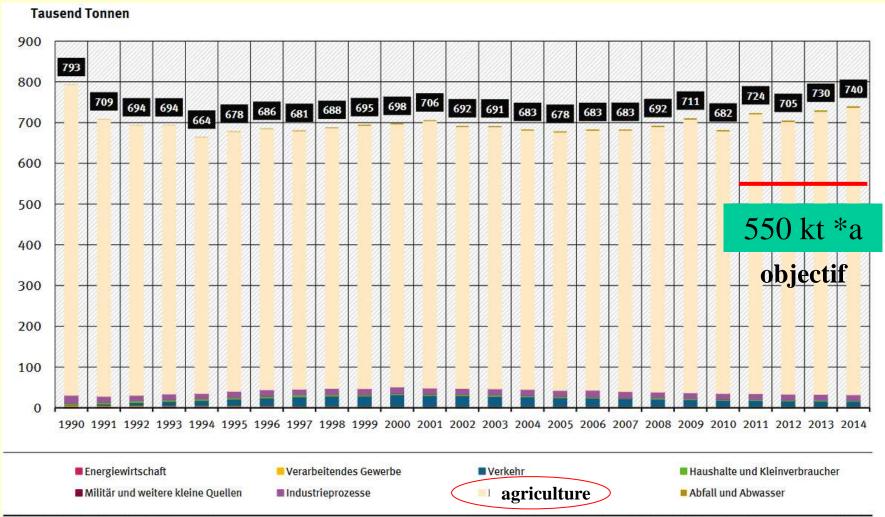
Frede & Bach, 2011 (veränd.)

Excédent en N (minéral & organique): env. 80 kg par ha et an !!





Emissions d'ammoniac en Allemagne



Verkehr: ohne land- und forstwirtschaftlichen Verkehr Haushalte und Kleinverbraucher: mit Militär und weiteren kleinen Quellen (u.a. land- und forstwirtschaftlichem Verkehr)

Quelle: Umweltbundesamt, Nationale Trendtabellen für die deutsche Berichterstattung atmosphärischer Emissionen seit 1990, Emissionsentwicklung 1990 bis 2014 (Stand 03/2016)





Plan de protection du climat 2050 - Agriculture

- Baisse des émissions d'ammoniac (NERC-Richtlinie)
- Baisse de l'excédent N : 70 kg N/ha (d'ici 2028)
- Baisse des émissions de protoxyde d'azote
- Technologies innovantes pour la fertilisation avec les engrais organiques
- Les effluents d'élevage devraient être plus fortement utilisés dans la production de biogaz.





Valeurs moyennes – digestats liquide

Parameter	Dimension	Gärrest _{flüssig}			
1 didilictor		Monitoring LTZ	Kenndaten 2015		
pН		7,9	8,2		
Matière sèche	[% MF]	6,8	6,1		
Humus-C		6	9		
N total	MF	5,1	7,5		
NH ₄ -N	l t	3,2	4,9		
P ₂ O ₅	6	1.6	1.8		
K ₂ O	[kg/m³	5,7	7,3		
MgO	kg	0,6	0,6		
S]	0,4	0,4		

Offre en éléments nutritifs solubles (= disponibles) :

- Azote: 60 % à 70 % sous forme NH4 de N total
- Phosphore: 60 % à 70 % phosphates solubles





Apport de digestats_{liquides} en culture de maïs

La valeur de l'offre en éléments nutritifs des digestats liquides - mais aussi solides – laisse présumer d'une bonne et régulière efficacité sur le rendement!

MAIS:

- Pertes N en particulier d'ammoniac peuvent être (très) élevées lors de l'application (pH!).
- La disponibilité en P peut ne pas être optimale notamment lors du stade juvénil du maïs.





Apport de digestats_{liquides} en culture de maïs

La valeur de l'offre en éléments nutritifs des digestats liquides - mais aussi solides - laisse présumer d'une bonne et régulière efficacité sur le Le test de systèmes de fertilisation alternatifs est donc nécessaire pour des aspects économiques comme environnementaux!

notamment lors du stade juvénil du maïs.





Réduction des pertes en N (NH₃-N; N₂O et nitrates) lors de l'épandage d'engrais organiques liquides (DüV, § 11/ directive sur la fertilisation))





Technique avec pendillards



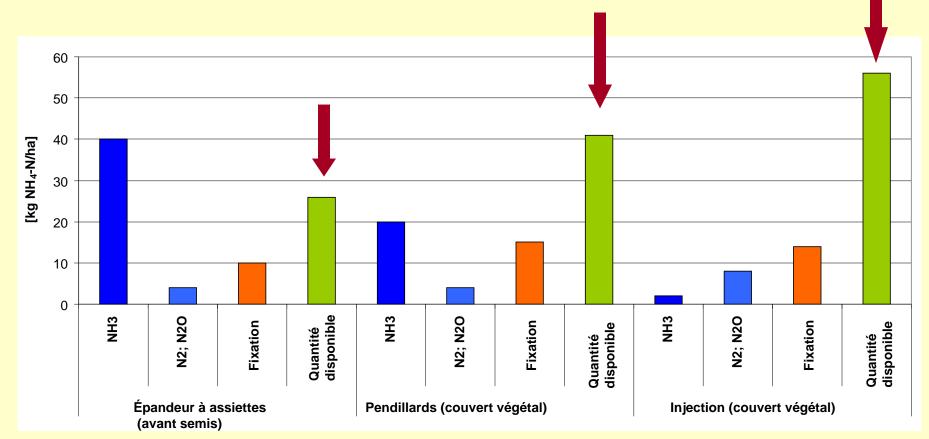
Techniques d'injection (> 10 cm)

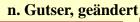


Réduction significative des pertes en ammoniac sans ou avec couvert végétal!!

Valorisation des formes d'N selon différentes techniques d'épandage

N (lisier) restant après différentes techniques d'application







Essais avec mais ensilage digestat_{liquide} surface entière*) en comparaison à

Lisier porcin surface entière *)

*) = pendillards avec incorporation < 4 heures!





Références – sites d'essais et digestats liquides

Versuchsstandort		Hohenlohe Kraichgau		Oberrhein	Ostalb	
Bodenart		tL	uL	tL	uL	
Grundbodenbearbeitung		Sans labour	Sans labour	Sans labour	Sans labour	
рН		6,5	6,6	7,0	5,8	
Humus	[% TM]	3,6	2,4	2,7	2,9	
P ₂ O ₅		27	16	27	11	
K ₂ O	[mg/100 g]	36	20	32	30	
Mg		28	10	15	10	

fertilisation N : env. 140 – 150 kg NH₄-N/ha (en moyenne des essais)

phosphore et potasse : ont été compensés sous forme minérale dans les parcelles témoins





Efficacité N : Digestat _{liq} comparé au lisier en

épandage en surface

(7 essais) (LTZ Augustenberg)

Varianta	Ferti . N	Rendement	Rdt relatif	Proteine brute
Variante	[kg/ha]	[t MS/ha]	[% moyenne]	[% MS]
témoin sans N		14,7	88	6,0
N minéral	160	17,0	102	7,5
Digestat liq.	147	17,1	103	7,5
Digestat liq. + NI	147	17,2	104	7,3
Lisier porc	147	16,8	101	7,5
Lisier porc+ NI	147	16,9	102	7,7

- Pas de différences significatives entre lisier et digestat dans les essais de longue durée.
- Pas d'effet sur le rendement d'apport d'un stabilisateur d'ammonium (= N.I).





Efficacité N: Digestat liq comparé au lisier en épandage en surface (7 essais) (LTZ Augustenberg)

Vorguebeglieder	Efficience N	Efficience N	N-Solde	N _{min} (post récolte)
Versuchsglieder	[% NH₄-N]	[% v. N total]	[k	g/ha]
témoin sans N			-140	16
N minéral		91	-44	65
digestat liq.	91	51	-58	41
digestat liq. + NI	88	49	-54	47
Lisier porc	90	50	-56	47
Lisier + NI	92	51	-60	57

- Pas de résultats distincts au niveau dynamique de l'N
- Exception: valeur reliquat N_{min} de variante "lisier + N.Inhib."!





Essais avec mais ensilage

digestat_{liquide} surface entière*)

en comparaison de

digestat_{liquide} avec injection = dépôt localisé en ligne (UFDepot)

*) = pendillards avec incorporation < 4 heures

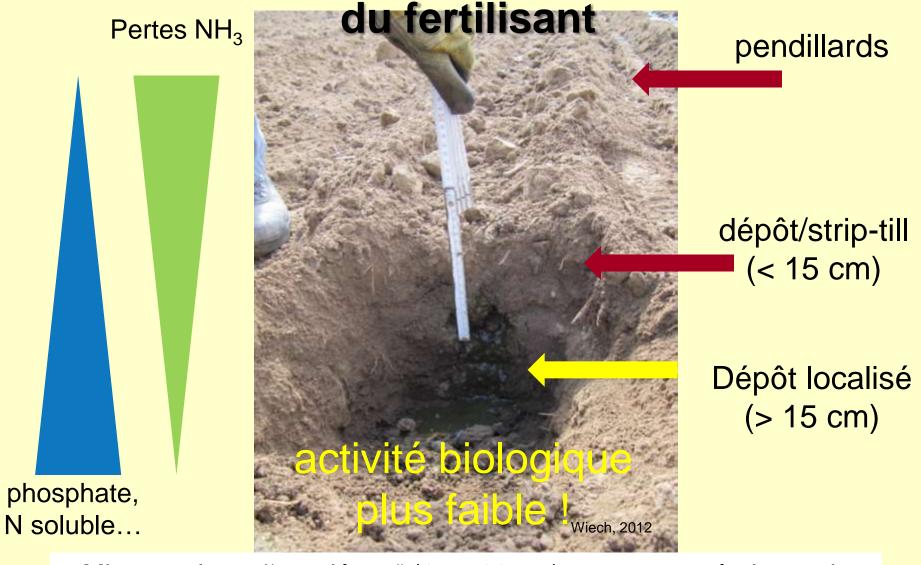




Technique d'injection – LTZ 2017



Disponibilité des éléments nutritifs – dépôt

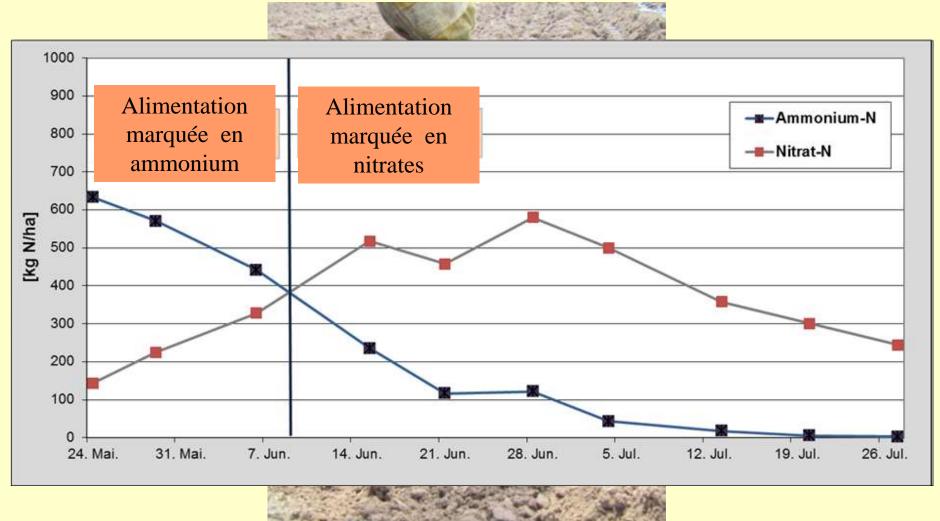




Mise en place d'un "dépot " (15 – 20 cm) <u>avant</u> ou <u>après</u> le semis



Fourniture en N pendant la période de végétation (stabilité de l'ammonium en dépot localisé)







Comparaison efficacité N : en plein et dépot

digestat liq sur maïs ensilage (3 essais) (LTZ Augustenberg)

Apport N (N total):

Pas de prise en compte pertes réduites en NH₃-N

Versuchsglied		renden	nent-plante ent.
		t MS/ha]	rel. / moyenne
	Témoin sans N	11,6	78
	Ferti. N minéral Alzon 46	14,9	101
	Digestat - surface/sans Inhib. Nit.	15,3	103
	Digestat - fsurface/avec Inhib. Nit.	15,3	103
	igestat - en dépot/sans Inh. Nit	. 16,6	112
	Moyenne essais	14,8	

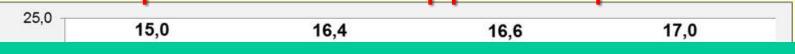
Rendement + 10 % Efficience N + 5 % avec fertilisation en dépot

Comparaison efficacité N : en plein et dépot

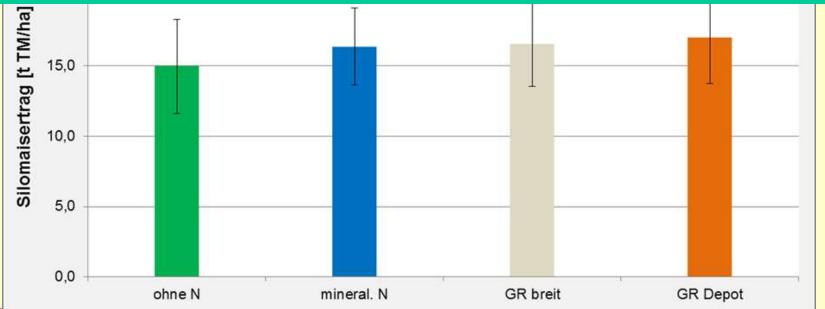
digestat liq sur maïs ensilage (10 essais) (LTZ Augustenberg)

Prise en compte pertes réduites de NH₃ Apport N (N total):

dépot localisé < apport en plein



Dépot localisé : (en Moy,) égalité de rendement







Paramètres – dynamique N

Variante	Fertil. N	N-exporté	Solde N	Efficience N	Efficience N	N _{min} (ap. récolte
variante	[kg/ha]	[k	g/ha]	[% N¼-N]	[% ges. N]	[kg/ha]
Témoin sans N	0	162	-162			13
N minéral	149	206	-58		98	45
Digestat surface	143	198	-49	94	56	30
Digestat. dépot	141	205	-58	102	71	58

Dépot localisé :

Meilleure efficience de l'ammonium, mais en particulier pour N total (10 % de moins en dose totale N dans le dépôt localisé)

Reliquats N_{min} (ap. récolte) : sensiblement + élevés dans variante "dépot localisé"! (origine: échantillons mélangés au prorata des prises sur surfaces dépôt et surfaces "sans fertilisation N"!)





Phosphate (indépendant des fournitures du sol)

§ 9, DüV Evaluation du bilan d'exploitation en éléments nutritifs

Bilan en éléments nutritifs correct, si

• Solde P $</= 20 \text{ kg P}_2\text{O}_5/\text{ha*an}$ en moy. de 6 années

À partir de 2018 (2019, 2020, 2021, 2022, 2023):

Bilan en éléments nutritifs correct, si

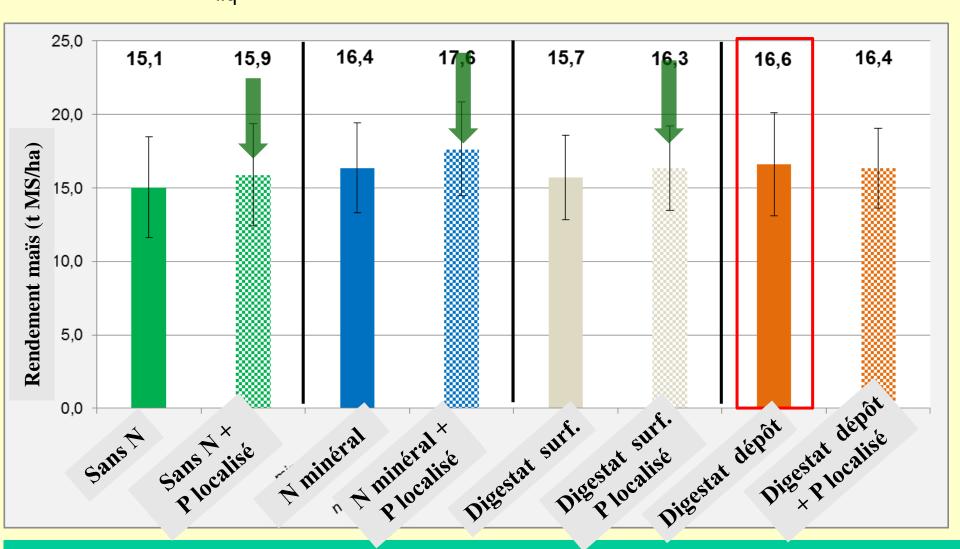
Solde P </= 10 kg P₂O₅/ha*an en moy. de 6 années





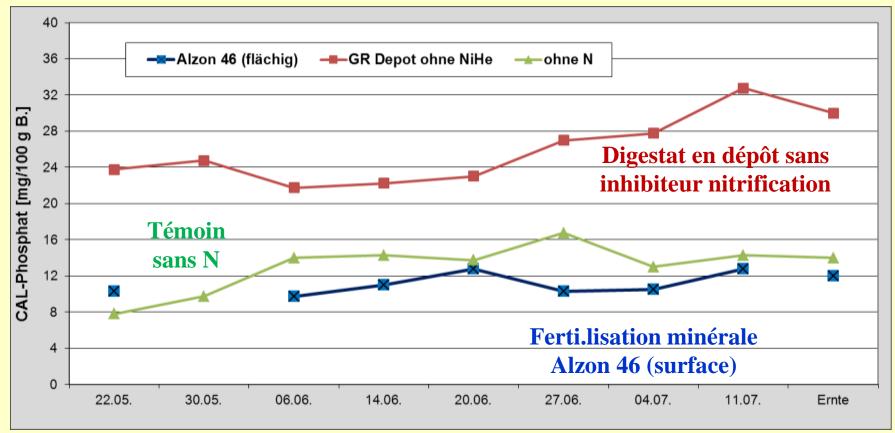
Comparaison efficacité P : en plein et dépot

digestat lig sur mais ensilage (5 années d'essais) (LTZ Augustenberg)



Fertilisation en dépot localisé : = réduction de l'apport en N ! = réduction de l'apport en P !

Disponibilité en P (teneurs $CAL-P_2O_5$) dans horizon (0 – 20 cm)







Comparaison effet P: en surface et dépot

digestat liq sur maïs ensilage (4 années d'essais) (LTZ Augustenberg)

Variante	System	P-Düngung		rendement			
Variante	Oystelli	[kg P ₂ O ₅ /ha]			[t TM/ha]		
Témoin sans N	Sans P min s/s rang		0			15,1	
Temom sans iv	Avec P min s/s rang		50			15,7	
NI (A1 46)	Sans P min s/s rang		0			16,4	
r N minéral (Alzon 46)	Avec P min s/s rang		50			17,6	
Digestat en surface (60 % anr. N	Porg _{-breit}		70			15,7	
Digestat en surface (00 % an. 1	P org surf.+ P min s/s ran	g	120			16,3	
Digastat dánát lagalisá (nC)*)	Porg _{-Depot}		60			16,6	
Digestat dépôt localisé (nS) ^{*)}	P org depot+P min s/s ran	g	110			16,4	

^{*) 70 %} anr. N



- = réduction des apports en N!
- = réduction des apports en P!





Comparaison effet P: en surface et dépot

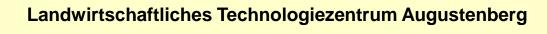
digestat liq sur maïs ensilage (4 années d'essais) (LTZ Augustenberg)

Variante	System	P-Abfuhr	Efficience P
		[kg P ₂ O ₅ /ha]	[% netto]
Témoin sans N	Sans P min s/s rang	75	
Temom sans iv	Avec P min s/s rang	82	12
N minéral (Alzon 46)	Sans P min s/s rang	77	
	Avec P min s/s rang	85	17
Discostat an auntaga : (60 % apr. N	Porg _{-breit}	78	4
Digestat en surface : (60 % anr. N	P org surf.+ P min s/s ran	.g 83	5
Discorted démêt le colisé (nºC)*)	Porg _{-Depot}	85	14
Digestat dépôt localisé (nS)*)	P org depot+P min s/s ran	g 80	2

*) 70 % anr. N

Fertilisation en dépot localisé :

- Efficience P env. 10 % plus élevée que digestat en plein
- Un apport supplémentaire en P sous le rang au semis n'augmente pas l'efficience en P!



Résumé

- L'effet fertilisant en N et en P de digestats liquides est comparable au lisier de porcs.
- Dans tous les essais, les rendements en plante entière de maïs ont été identiques ou légèrement supérieurs pour le dépôt localisé avec apports réduits en N et P à une application en pleine surface avec des apports plus élevés!
- L'efficience en N, mais aussi l'efficience en P, a par conséquent été significativement plus élevée avec un dépôt localisé qu'avec épandage en pleine surface.
- Une économie potentielle en fertilisants minéraux N et P pour le maïs est possible et sensée, chemin le plus efficace pour une amélioration du solde du bilan en N comme en P!
- Problème : excédents en éléments nutritifs (N et/ou P) doivent toutefois satisfaire au plafond "d'excédent d'exploitation".





Perspectives

- Pour l'optimisation de l'efficience en N et P <u>il faut</u> <u>calculer</u> le besoin en fertilisant en fonction du lieu avant toute application de fertilisants (= gfP/DüV).
- A l'avenir, une fertilisation à la bonne date, exacte et respecteuse de l'environnement est impérative pour une production végétale économique et écologique!
- Une fertilisation en dépot localisé est aujourd'hui considérée vis à vis d'une application en surface
 - ✓ <u>écologiquement</u> plus performante et
 - ✓ <u>économiquement</u> (au minimum) équivalente!





Merci bien pour votre attention!











Que sait-on de la matière organique des digestats et de leur comportement dans le sol?

Dr. Kurt Möller Landwirtschaftliches Technologiezentrum Augustenberg, Rheinstetten-Forchheim

Forum transfrontalier "Bien valoriser les digestats de méthanisation " à Rheinstetten-Forchheim le 18. Mai 2017



Sommaire



- Introduction
- Dégradation de la matière organique durant la méthanisation
- Transformation de la matière organique après application au sol
- Effets sur les propriétés biologiques et physiques du sol
- Conclusions



Effets de la fermentation anaérobie sur le substrat



- Mineralisation de nombreux éléments nutritifs
- Dégradation d'une grande part de la matière organique (30 – 90 %)
- Celle-ci n'est plus disponible comme base pour le maintien de la fertilité du sol
- La fermentation anaérobie est-elle préjudiciable sur le long terme à la fertilité du sol ?





Dégradation de la M.O. lors de la fermentation ex. du lisier de porcs (ASMUS et al. 1988)

Groupes de composants	Lisier de porc non fermenté (% de MS)	Lisier de porc fermenté (% de MS)	Dégradation (%)
Lignine	9,3	15,4	0
Cellulose	20,0	20,0	40
Hemicellulose	13,4	< 1,0	> 80
Acides gras volatils	4,7	< 1,0	> 90
Protéines	24,9	20,5	50
Teneur MS (g l ⁻¹)	55,1	33,1	40



Effets de la matière organique dans le sol



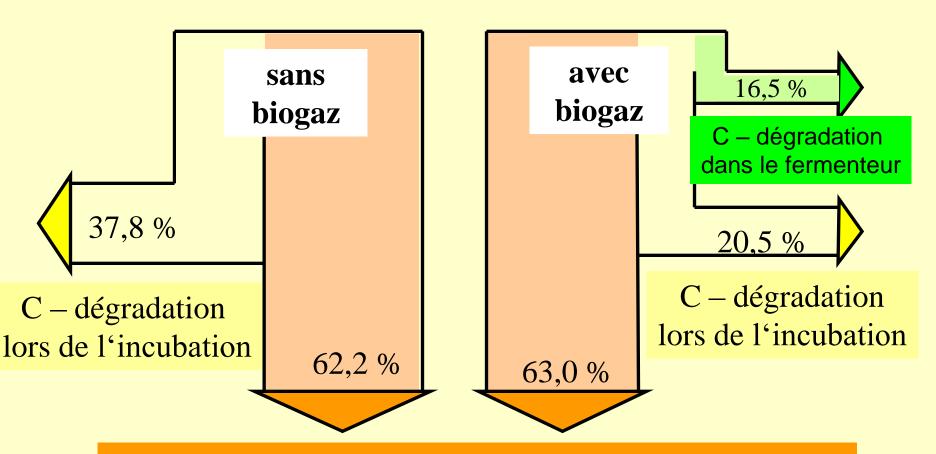
- Renouvellement et maintien de la teneur en humus
- Renforcement de long terme de la stabilité des agrégats et amélioration de la structure du sol par augmentation de la teneur en humus (stable)
- Augmentation de court terme de la stabilité en agrégats et amélioration de la structure du sol par stimulation des activités microbiennes dans le sol



Dégradation du carbone pendant la fermentation anaérobie du lisier et après apport

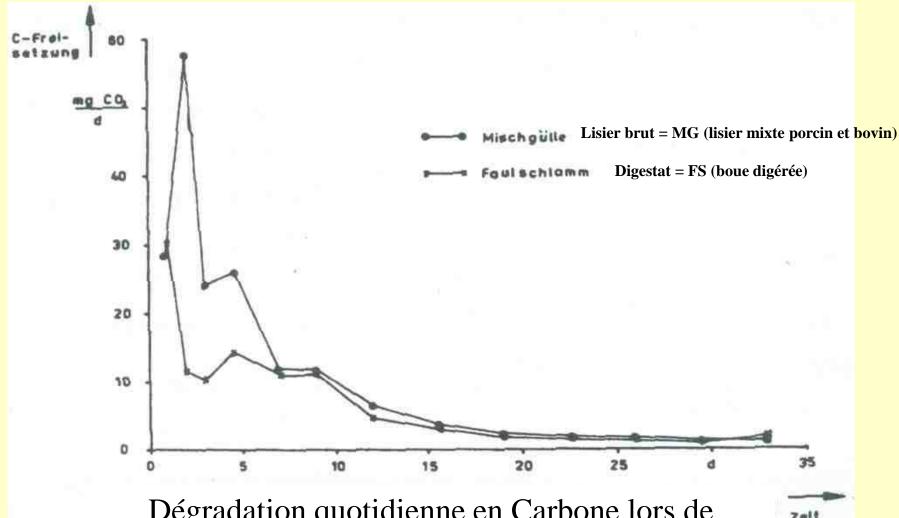


au sol (Reinhold et al., 1991)



Carbone restant pour la reproduction de la fertilité dans le sol



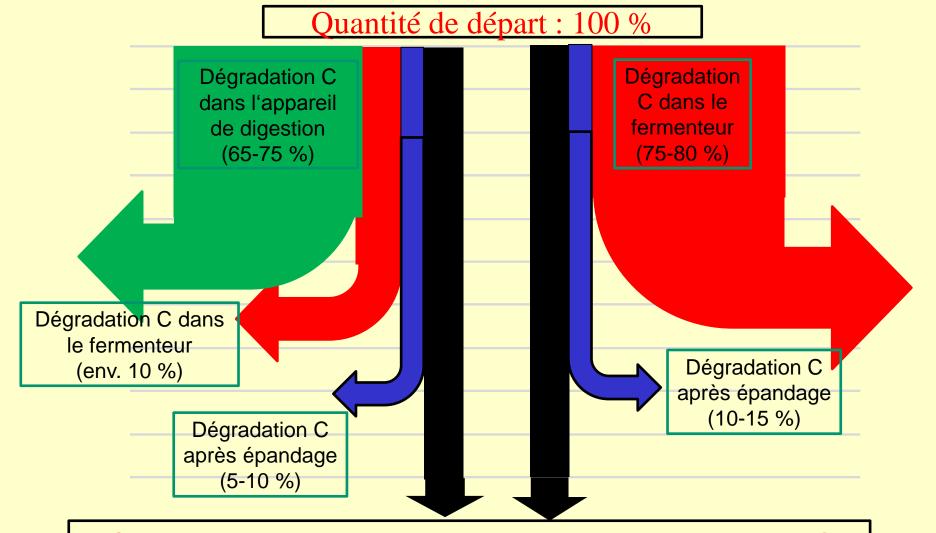


Dégradation quotidienne en Carbone lors de l'incubation de lisier mixte et de boue digérée



Dégradation du carbone lors de l'alimentation, digestion anaérobie et après épandage au sol (Thomsen et al. 2013)



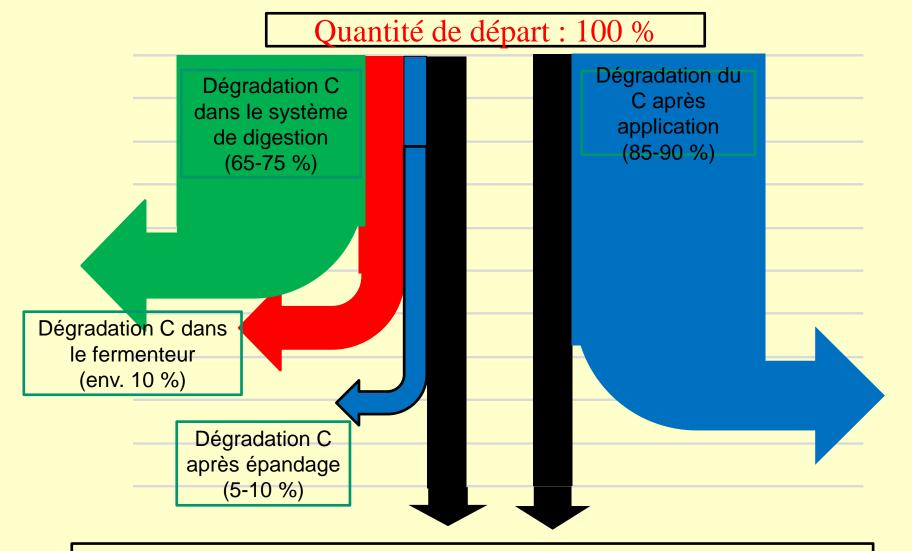


Carbone restant dans le sol pour la reproduction de la fertilité du sol : 10-12 %



Dégradation du carbone lors de l'alimentation, digestion anaérobie et après épandage au sol en comparaison d'un apport direct (Thomsen et al. 2013)





Carbone restant dans le sol pour la reproduction de la fertilité du sol : 10-12 %

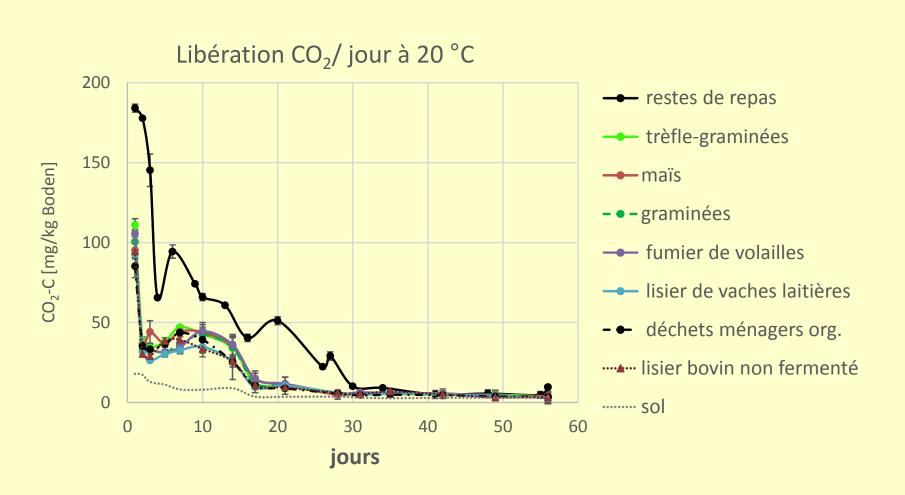


Essai d'incubation et stabilité de la dégradation de digestats issus de différents substrats



(Häfner et al., non publié.)

Quantité appliquée : 2650 mg C_{org}/kg sol



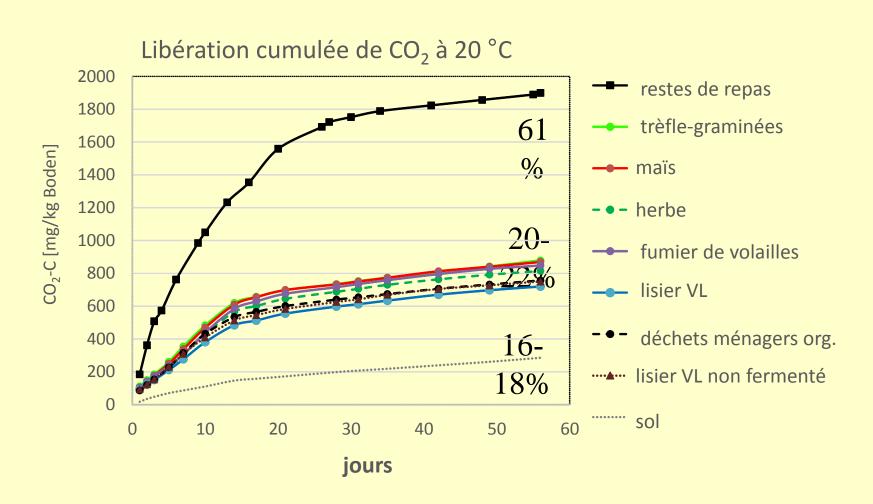


Stabilité de la dégradation de digestats issus de différents substrats



(Häfner et al., non publié)

Quantité appliquée : 2650 mg C_{org}/kg sols





Diminution ou maintien de l'humus avec des digestats en culture de maïs



- "Consommation d'humus" d'un maïs selon VDLUFA = 560 kg équivalent Humus (Häq) ha⁻¹
- Valeur d'enrichissement en humus du digestat :
 - Quantité Max. épandable : 170 kg N ha⁻¹
 - "digestat maïs" type : env. 7,0 % MS et 0,5 % N
 - \rightarrow quantité épandable maxi : 34 t ha⁻¹ = 2.380 kg MS
 - Valeur d'enrichissement du digestat selon VDLUFA: 142 kg Häq t⁻¹ TM
 - − → enrichissement global : 338 Häq ha⁻¹
- → la valeur humifiante des digestats ne suffit pas selon le calcul à compenser la consommation d'humus par le maïs ensilage!
- Cela vaut toutefois de la même façon pour une exploitation fourragère !
- Les quantités apportées par les engrais organiques sont limitées par le plafond en P!
- Equilibrer les bilans humiques par des systèmes de culture équilibrés = pas de monoculture de maïs !



Effets sur les propriétés biologiques du sol



- Les digestats augmentent l'activité microbienne dans le sol (Alburquerque et al. 2012b; Bachmann et al. 2011, 2014; Galvez et al. 2012; Kautz and Rauber 2007; Lošák et al. 2011; Odlare et al. 2008, 2011; Ross et al. 1989; Schröder et al. 1996; Walsh et al. 2012a, b; Clements 2013)
- Les digestats augmentent la population en vers de terre du sol (Elste et al. 2010)
- <u>Toutefois</u>: augmentation de l'activité biologique du sol plus faible que pour des applications directes de substrats non fermentés (Merz 1988; Reinhold et al. 1991; Schröder et al. 1996; Möller 2015)
- Effets sur l'activité biologique du sol le plus souvent constatés seulement pour les surfaces en jachère, mais en règle générale non significatifs pour les surfaces cultivées (Möller 2015)



Effets sur les caractéristiques physiques du sol



- L'apport de digestat augmente la fertilité du sol par une diminution de la masse spécifique de sédimentation et augmentation de la capacité de rétention en eau (Garg et al. 2005; Beni et al. 2012),
- Stabilité des agrégats renforcée (Beck and Brandhuber 2012; Beni et al. 2012; Erhart et al. 2014; Frøseth et al. 2014),



Effets sur les caractéristiques



chimiques: valeur pH

• Biomasse:

- plus de cations (K⁺, Ca²⁺, Mg²⁺, Na⁺, etc.) que d'anions (HPO₄²⁻, SO₄²⁻, Cl⁻, etc.)
 - Comportement du sol : séparation des protons → acidifiant !
 - Comportement du tissu végétal : acides organiques (R-CO-COO-)
- fermentation = dégradation des acides organiques :
 - R-CO-COO⁻ + $H_2O \rightarrow R$ -CHO + HCO_3 -
 - → remplacement des acides organiques par du carbonate-C (HCO₃-)
- \rightarrow dans le sol : HCO₃⁻ + H⁺ \leftrightarrow H₂O + CO₂ \rightarrow sol : protons tamponnent l'effet
- Minéralisation de l'azote organique, ex. urée :
 - $CO(NH₂)₂ + H₂O \rightarrow 2NH₃ + CO₂$
 - $NH_3 + CO_2 + H_2O \leftrightarrow NH_4^+ + HCO_3^-$
 - Dans le sol : NH_4^+ = acidifiant; HCO_3^- = fait tampon → Somme : neutre !!!
- \rightarrow au total : léger effet tampon des protons dans le sol !!!



Résumé



- Une fermentation de produits organiques augmente entre autre la destruction de la partie du C facilement dégradable du substrat → enrichessement relatif de la matière organique stable
- La valorisation intermédiaire de la biomasse comme fourrage et/ou utilisation pour fermentation anaérobie n'a que peu d'effet sur la teneur en humus du sol → pas d'effet significatif sur les effets de longue durée
- Peu de différences entre digestats de différentes origines pour les effets sur la teneur en humus du sol
- Les digestats améliorent en règle générale les propriétés biologiques, physiques et chimiques d'un site
- Toutefois la fermentation des effluents d'élevage réduit la transformation de substances dans le sol immédiatement après l'apport de digestats → diminution des effets positifs de court terme sur la structure du sol ?
- Les effets potentiels de changements de systèmes de culture sont beaucoup plus siginificatifs que les effets directs d'apports de digestats (ex. augmentation de la part du maïs dans l'assolement)



Merci pour votre attention!

EXPÉRIENCES PRATIQUES EN EPANDAGE DE **DIGESTAT** -APPROCHE ÉCONOMIQUE

Présentation par David Jäger

LTZ Augustenberg 18.5.2017

SOMMAIRE

- Présentation du problème
- Présentation de l'entreprise
- Epandage de digestat par entrepreneurs
- Calcul des coûts
- Succession culturale
- Discussion



PRÉSENTATION DU PROBLÈME

3 objectifs à atteindre

- Ecologique protection de l'eau
- Economique perte d'éléments nutritifs
- Social nuisance des odeurs

GROUPEMENT D'EXPLOITATIONS

Betriebsgemeinschaft; LandbauBruchsal GmbH & Co KG 3 exploitations - 240 ha SAU (ø 2,04ha) – 750 kW puissance installation de méthanisation

Quantité digestats épandue par an env. 7.000m³

Collaboration avec entrepreneur agricole

<u>Prestation extérieure</u>: épandeuse avec chauffeur, citerne d'alimentation et station de pompage

<u>Intervention propre</u>: tracteur avec conducteur pour citerne d'alimentation

EPANDAGE DE LISIER/DIGESTAT



Mike Stuber Häfnerstr. 35 74343 Sachsenheim-Häfnerhaslach

PENDILLARDS



OUTIL AVEC SABOTS



INCORPORATION PAR OUTIL À DISQUES



POURQUOI UN ENTREPRENEUR ?

Conduite de l'épandage par soi même trop cher

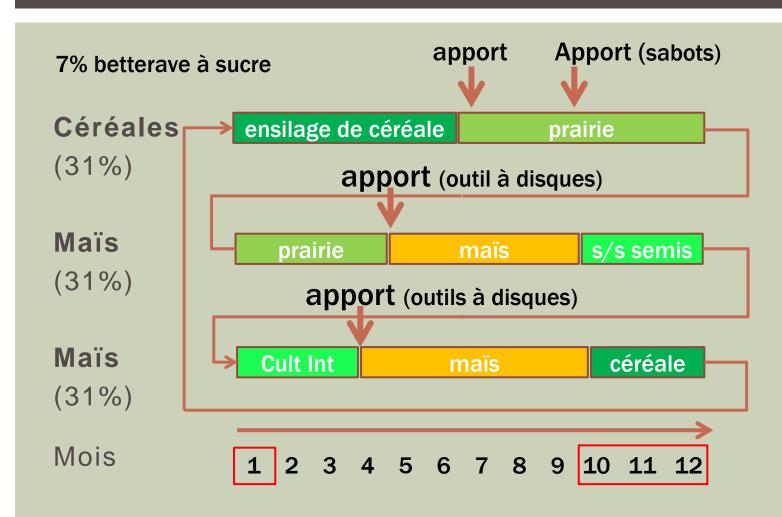
Tracteur + citerne très délicat dans les parcelles en pente

Quantité à épandre quotidiennement de 600m³ - 1.000m³

CALCUL DES COÛTS

Technique [ABB]	Incorporation [6m]	Outil à sabots [12m]	Pendillards [15m]
€ / heure	110	110	110
€ / ha	17	17	-
€/m³	0,8	0,8	0,8
Coût moyen entrepreneur	3,5 €/m³	3,0 €/m³	2,5 €/m³
Tracteur + conducteur	2 – 3 €/m³ (fonction technique + transport + caractéristiques parcelle)		
diesel + organisation	1,2 €/m ³	1 ,0 €/m ³	0,8 €/m³
Somme ∑	5,3 €/m³ - 7,7 €/m³		
14.03.2016	Da	avid Jäger	10

SUCCESSION CULTURALE



DISCUSSION



MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE ATTENTION







EARL du Kirschweg

Caractéristiques de l'installation :

unité de 530 kW

2 cuves de 1500 m³

Substrats:

- lisier porcs (env. 8 000 m3/an)
- déchets de triage de silo
- rafles de maïs
- déchets maïs usine Tereos Syral
- marcs de raisins
- CIVE (sorgho, seigle)

Mise en route en 2013



Environ 9 400 t digestats / an

Production de digestat solide

Digestat brut sortie fermenteur = 8-9 % MS



Digestat liquide = 3 % MS







séchage à air chaud sur plaques Débit séchoir 1 à 2 t/jour

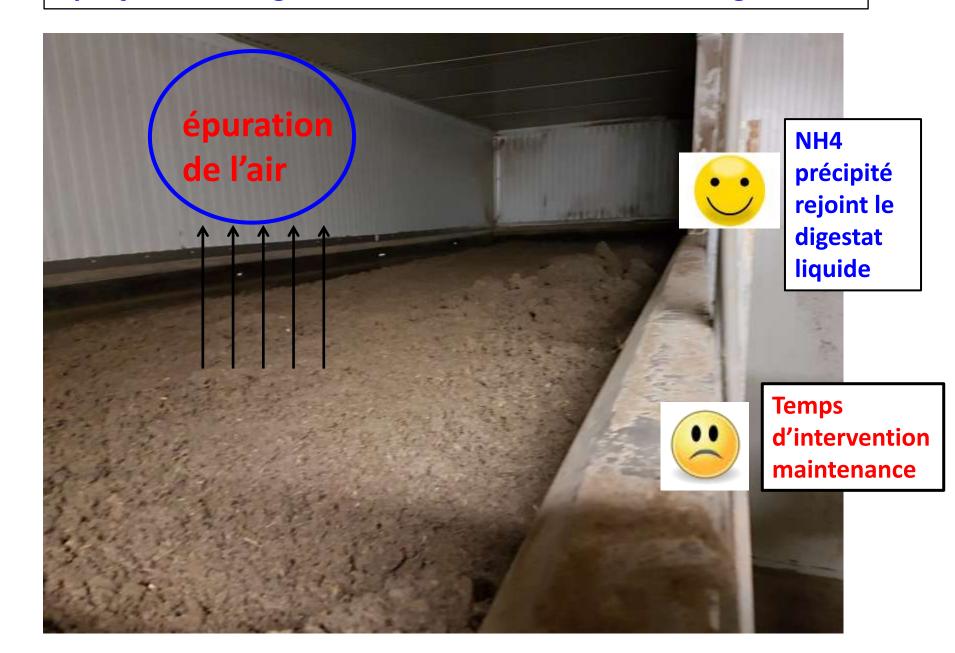


Digestat solide = 90 % MS





Aperçu du séchage sur bandes avec la chaleur du digesteur



Production de digestat solide



Caractéristiques: analyse février 2015

Rapport C/N = 23

N total = 20,9 kg/t MS (seulement 2 %)

 $NH_4^+ = 0.7 \text{ kg/t MS } (< 3 \% \text{ N tot})$

P205 = 20,4 kg/t MS

K2O = 21,6 kg/t

MgO = 4.4 kg/t



Avantages et inconvénients du digestat solide



Avantages et inconvénients du digestat solide



Avantages et inconvénients du digestat solide



Quelles perspectives?

Au total 200 à 300 tonnes /an

Piste de valorisation comme engrais organique (NPK/2-2-2) Mais procédure homologation du produit difficile – dissuasive

Frais de maintenance élevés (encrassage séparateur de phase, usures... et nettoyage équipement de filtration air)

Investissement dans la valorisation thermique (eau chaude) pour chauffage porcheries



Décision d'abandon de la séparation

Projet d'agrandissement : 800 kW

avec une nouvelle cuve de stockage du digestat brut

Projet conversion en AB - Reconversion du séchoir





Pour plus d'informations / für weitere Informationen

Hervé Clinkspoor: t.: 0033 (0) 3 89 79 27 65 herve.clinkspoor@grandest.chambagri.fr

Jürgen Recknagel: T.: 0049 (0) 7641 957890-10 juergen.recknagel@ltz.bwl.de

Accès / Anfahrtsplan

http://www.ltz-bw.de

Coordonnées GPS/ Koordinaten: N48° 57' 58.492», O8° 20'8.551

Von der A5 Abfahrt Karlsruhe-Süd der Beschilderung Messe/dm-arena folgen. Nach dem Tunnel rechts in den Kutschenweg einbiegen.

A partir de la sortie A5 Karlsruhe-Sud suivre la direction Messe/dm-arena. Tourner à droite après le tunnel dans l'allée Kutschenweg

Une possibilité de voyage en bus est offerte pour les participants alsaciens (information sur www.itada.org et inscription préalable à itada@orange.fr)

Formulaire d'Inscription / Anmeldeformular online http://www.itada.org/francaise/inscription-seminaire.asp http://www.itada.org/deutsch/seminaranmeldung.asp

Merci de vous inscrire d'ici le vendredi 12 mai 2017 Bitte Anmeldung bis spätestens Freitag, den 12. Mai 2017

Coût de la journée (repas inclus) / Teilnehmerbeitrag (mit Essen) = 25 € Paiement le jour même / Bezahlung vor Ort

Avec traduction simultanée / mit Simultanübersetzung

Avec le soutien financier / mit Unterstützung von







FORUM TRANSFRONTALIER

« Bien valoriser les digestats de méthanisation dans les systèmes de culture du Rhin supérieur »

JEUDI 18 MAI 2017

D-76287 Rheinstetten-Forchheim

Landwirtschafliches Technologiezentrum Augustenberg (LTZ)
Kustchenweg 20 (Karlsruhe Sud)

GRENZÜBERSCHREITENDES FORUM

Verwertung von Gärresten in den Anbausystemen der Landwirtschaft am Oberrhein

DONNERSTAG, 18. MAI 2017

Jeudi 18 mai 2017 au LTZ à Rheinstetten (D)

« Bien valoriser les digestats de méthanisation dans les systèmes de culture du Rhin supérieur »



Donnerstag, 18. Mai 2017, LTZ Rheinstetten-Forchheim

Verwertung von Gärresten in den Anbausystemen der Landwirtschaft am Oberrhein

FORUM TRANSFRONTALIER

9h30 Mot d'accueil et Introduction : Dr Norbert HABER, Dir. LTZ Augustenberg

9h45 Réglementation et enjeux du recyclage des digestats de méthanisation

- en Bade Wurtemberg: Anja HECKELMANN (LTZ Augustenberg)
- en Région Grand Est : Aurélie VIGNOT, DREAL Grand Est

10h30 Epandage des digestats et impacts sur l'environnement (N_2O , NH_3): enjeux et technologies disponibles

Dr Reiner RUSER, Université Hohenheim

11h00-11h20 Pause-café

11h20 Valorisation agronomique des digestats

- Effets fertilisants en grandes cultures et optimisation : Dr Markus MOKRY (LTZ)
- Que sait-on sur la matière organique des digestats et son comportement dans le sol : Kurt MÖLLER (LTZ)

12h20 Organisation et coût d'une valorisation en agriculture

- Exemple de digestats bruts en Bade-Nord : Helmut JÄGER (Bruchsal)
- Exemple de digestats solides en Alsace : Jean-Frédéric FRITSCH (Friesenheim)
- **12h50** Conclusion: Hubert GOD, syndicat des paysans du pays de Bade (BLHV)
- 13h00 Déjeuner sur place (inscription obligatoire)
- **14h15 Sur la station du LTZ :** présentations commentées d'outils d'épandage : Roland METZGER, LTZ et Christophe GINTZ, Chambre Agriculture Alsace
- 15h30 Chantier de démonstration d'injection de digestats (sous réserve de la météo) Roland METZGER, LTZ
- 16h30 Fin de la journée

GRENZÜBERSCHREITENDES FORUM

- **09:30** Begrüßung und Einführung Dr. Norbert HABER, LTZ Augustenberg
- 09:45 Rahmenbedingungen und Herausforderungen der Gärrestverwertung
 - in Baden-Württemberg: Anja HECKELMANN (LTZ Augustenberg)
 - in der Région Grand Est: Aurélie VIGNOT (DREAL Grand Est)
- 10:30 Ausbringung von Gärresten Auswirkungen auf die Umwelt (N₂O, NH₃) Herausforderungen und verfügbare Lösungen Dr. Reiner RUSER (Uni Hohenheim)

11:00-11:20 Kaffeepause

11:20 Agronomischer Wert von Gärresten

- Düngewirkung im Ackerbau Wie lässt sie sich optimieren? Dr. Markus MOKRY (LTZ)
- Was weiß man von der organischen Substanz in Gärresten und deren Verhalten im Boden? Dr. Kurt MÖLLER (LTZ)

12:20 Organisation und Kosten der landwirtschaftlichen Gärrestverwertung

- Beispiel einer Anlage in Nordbaden: Helmut JÄGER (Bruchsal)
- Beispiel einer Anlage mit Feststoffen im Elsass: Jean-Frédéric FRITSCH (Friesenheim)
- **12:50** Schlussfolgerungen Hubert GOD (BLHV)
- 13:00 Mittagessen (nach Anmeldung vor Ort)
- 14:15 Kommentierte Vorstellung von Ausbringungsgeräten: Roland METZGER (LTZ) und Christophe GINTZ (CA Alsace)
- 15:30 Vorführung von Geräten zur Injektion von Gärresten in den Boden (sofern die Witterungsbedingungen es erlauben)
 Roland METZGER (LTZ)
- 16:30 Veranstaltungsende









Digestats de méthanisation

Bien les épandre pour bien les valoriser

d'application et de développement agronomique. réduire l'impact environnemental des épandages? Comment optimiser les effets fertilisants de ces digestats, propices à une bonne valorisation dans les sols cultivés autant de matières fertilisantes stabilisées et inodorantes forum transfrontalier organisé par l'Institut transfrontalier Autant de questions qui ont été abordées lors du dernier La méthanisation produit des digestats qui constituent

forum organisé par l'Institut transfronta-lier d'application et de développement agronomique (Itada), en partenariat avec le Landwirtschafliches Technologiezen-trum Augustenberg (LTZ), la Chambre d'agriculture d'Alsace et les régions Grand Est et Bade-Wurtemberg. Car s'il n'est plus guère à prouver que les digestats issus du effets agronomiques et réduire les effets connexes sur la qualité des eaux souter-raines, l'atmosphère et les sols. tats au sol, à la fois pour maximiser processus de méthanisation présenten des propriétés fertilisantes intéressantes «Bien valoriser les digestats de méthaation dans les systèmes de culture du n supérieur». Tel était le thème du

En Allemagne: un décret pour inciter à l'injection

Cest pour limiter ces effets et inciter à l'injection des digestats dans le sol afin de réduire les émissions d'ammoniac dans l'atmosphère qu'un nouveau décret stipule notamment que les épandages de digestats liquides et solides ne devront pas représenter un apport d'azote de plus de 170 kg N/ha/an. Il est cependant possible chaque année. En outre, le décret comprend des inter sur des surfaces de cultures et prairies. Cette dérogation doit être renouvelée dage de digestats provenant de l'exploita tion d'une installation de methanisatio de demander une dérogation pour l'épan de la méthanisation est entré en vigue récemment dans le Bade-Wurtemberg drant l'épandage des digestats issus en vigueu

d'interdiction d'épandage. Il est désormais interdit d'épandre des digestats à partir de la récolte de la dernière culture principale jusqu'au 31 janvier de l'année suivante. Et, pour les prairies permanentes et les prairies temporaires pluriannuelles du 1er novembre au 31 janvier de l'année suivante. Avec certaines exceptions. Le d'écret instaure aussi de nouvelles règles d'épandage, la principale étant l'obligation d'incorporation des digestats dictions générales d'apports, considérant que le sol n'est pas en capacité de recevoir un épandage, s'il est submergé, saturé d'eau, gelé ou couvert de neige. Le décret instaure en outre un nouveau calendrie

à des systèmes de pendillards, d'injection ou de sabots. Pour des raisons de sécurité (terrains en pente), les Länder peuvent cependant autoriser d'autres techniques, l'obligation d'incorporation des digestats sur les parcelles sans couvert végétal, au plus tard dans les 4 heures après le début de l'épandage. Dès lors, une série de matériels d'épandage sont désormais interdits. Les agriculteurs doivent recourir interdits. en ammoniac

DES PERFORMANCES INÉGAL

UNE MANŒUVRABILIT

NOUVEAU MF 6700 S | 120-200 CH

En France: de déchet à atière fertilisante

contraignants. Le régime de lautorisa-tion comprend une étude d'impact, une enquête publique, la consultation d'orga-nismes spécialisés. Le régime déclaratif renciees en fonction de ce qui y est métha-nisé, et en quelle quantité, les soumettant En France, les méthaniseurs sont des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Elles sont diffé

latmosphère. L'ammoniac se transforme en ammonium, en sels d'ammonium sous forme d'aérosols qui peuvent circuler très loin, et provoquer des effets toxiques sur la peau, les yeux (à fortes doses), former des particules fines qui se redéfines qui se redefines qu les sols, que l'engrais soit organique ou minéral. L'agriculture est également une activité humaine responsable d'une part importante des émissions de NH3 dans de surface et souterraines... Selon les pra-tiques, les pertes de NH3 après applica-tion de digestats peuvent représenter de 7 à 46% de l'azote total. osent, entraînant une pollution des eaux

réduire ces émissions. Reiner Ruser en a développé certaines, comme lutilisation d'un inhibiteur de nitrification, qui permet de réduire les émissions de N2O, de lordre de 18% pour l'instant, et certainement davantage à lavenir. Autre levier d'action: l'incorporation rapide du digestat puisque les émissions augmentent fortement 4 h après l'application. En outre, l'acidification de fumier liouide disposante. de fumier liquide, digestats des digestats permettrait de réduire les émissions d'am moniac, non sans quelques contreparties olfactives et en matière de sécurité au tra-vail puisque l'opération nécessite d'équiper est donc possible - et souhaitable - de nettre en œuvre des mesures pour émissions de GES consiste en une séparation des phases solide et liquide. «Ce n'est pas forcément recommandé car il y a de fortes émissions d'NH3 lors de la phase de séchage du digestat solide », constate Reiner Ruser. En conclusion, l'utilisation d'un

autre piste envisageable afin de réduire les émissions de GES consiste en une séparaune réduction des émissions d'ammo-niac, mais moins de celles de N2O. Une tives (contenues dans l'avant du tracteur d'une cuve d'acide sulfurique concentre L'injection du digestat permet de réduire efficacement les émissions de NH_3 . Pour réduire également les émissions de N_2O , il s'agit d'utiliser un inhibiteur de nitrification. © Bérengère de Butler lage) provoquant une fermentation ue, donc une baisse du pH. À la clé Ruser a également cité une étude des bactéries homofermenta-5 stabilisateu inhibiteur de nitrification savère efficace surtout sur le N2O. l'injection est efficace sur NH3 mais pas sur N2O. La combinaison de l'utilisation d'un inhibiteur de nitrification et de l'injection permet de réduire les émissions des deux GES. L'acidification est probante sur NH3 mais pas sur N2O. L'acidification homofermentative est efficace sur NH3 mais na pas effet sur N2O. Enfin, la séparation de phase napparation de phase napparation de phase napparation. réduire les émissions de NH3. Dans une prochaine partie nous short

Bérengère de Butler

La transmission DYNA VT DYNA CH M308FZ-KC

est plus souple: «L'installation peut fonc-tionner des lors que la déclaration a été effectuée en préfecture», indique Aurélie Vignot, de la Dreal Grand Est. Lorsque distance aux habitations...
Une étude préalable à l'épandage doit donc être effectuée, avec une carte au 1/25000e des parcelles, les éléments qui agronomique des digestats grâce à leur analyse chimique, la caractérisation des sols, les doses de digestats à épandre selon les cultures, les modalités techniques de réalisation de l'épandage, ladéprogramme previsionnel dépandage, un cahier dépandage... Une somme de données qui doit permettre déviter la superposition de plan dépandage et une dépandage. Pour chaque régime, des arre tés ministériels fixent les règles dépande la protection des populations afin sassurer de leur hygiénisation. Les dige agrément sanitaire auprès de la Directior départementale de la cohésion sociale e entre le producteur et les prêteurs de terre précisant les engagements de chacun, un faut justifier de l'intérêt agronomique et de l'innocuité de l'opération pour l'homme les animaux et les cultures dans le dossie sassurer de leur hygiénisation. Les digestats ayant un statut de déchet, ils sor soumis à traçabilité. Pour être épandus, quation entre les surfaces à épandre et la quantité de digestats produite, l'identité des prêteurs de terres, des contrats écrits par parcelle toutes origines confondu lanalyse des éléments traces, l'inté démontrent le respect de la réglementa-tion relative aux nitrates d'origine agricole les quantités totales d'azote apportées installations de méthanisation traitent e en termes de dates, de quantiti ote et de phosphore apportées, o

gée, tout comme un système de gestion de la qualité de la fabrication, l'analyse de l'innocuité des lots de digestats produits, l'étiquetage des produits. Leur usage sera limité, il sera notamment interdit en culture maraîchère. «Toute modification d'intélication de l'acceptance de l'a Actuellement, un projet d'arrêté ministé-riel est en cours d'élaboration afin de défi-nir un cahier des charges permettant la mise sur le marché et l'utilisation de diges-tats en tant que matières fertilisantes afin concernera que les digestats agricoles. Il dispensera du plan d'épandage, mais pas du plan de fumure. La traçabilité des

gènes représentent un tiers des émissions, et 50% des sources anthropogènes sont issues des surfaces agricoles, notamment via le processus de nitrification et de dénitrification. Et la fertilisation azotée, par différents processus chimiques, augmente significativement l'émission de N2O par a rappelé que la teneur en protoxyde d'azote (N2O) dans l'atmosphère a augmenté de manière exponentielle ces 150 dernières années. Les sources anthropodernières années les sources anthroponir des digestats s'inscrivent dans le cadre d'une tentative de réduction de l'impact des pratiques agricoles sur le climat. Rei-ner Ruser, de l'Universität Hohenheim, Ces réglementations encadrant le deve-



BAEHREL-Agri

67520 Marlenheim 67670 Mommenheim 67250 Soultz/s/Forêts 68127 Ste-Croix-en-Plaine 68640 Muespach-le-Haut

13028

FRUMHOLTZ-KEIME

POUR UNE NOUVELLE GÉNÉRATION PAR MASSEY FERGUSON

*

Ets DICKEL

Digestats de méthanisation

Bien les epandre pour bien les valoriser

d'application et de développement agronomique (Itada). réduire l'impact environnemental des épandages? Autant de questions qui ont été abordées lors du dernier forum transfrontalier organisé par l'Institut transfrontalier Comment optimiser les effets fertilisants de ces digestats, propices à une bonne valorisation dans les sols cultivés. autant de matières fertilisantes stabilisées et inodorantes La méthanisation produit des digestats qui constituent

grandes cultures, et notamment en maïs. La valeur moyenne des digestats en phase liquide laisse apparaître une offre en éléments nutritifs solubles de 5,1 kg N/m³, dont 60 à 70% sous forme NH et de 1,6 kg P,0₃/m³, dont 60 à 70% de phosphates solubles. De quoi laisser schafliches Technologiezentrum Augustenberg (LTZ), a débuté son intervention sur la valorisation agro-nomique des digestats et l'optimi-sation de leurs effets fertilisants en cience de ces apports. Markus Mokry a donc fait état d'esde tester des systèmes de fertilisa tion alternatifs, afin d'améliorer l'effi Jours optimale, notamment lors du stade juvénile du mais. Doù l'intérêt lors de l'application. Et que la dispo-nibilité en phosphore n'est pas touteur Markus Mokry, aux cultures est estimé à 30 kg/ha/an. C'est par ce ésumer d'une bonne efficacité sur rendement. Sauf que les pertes azote peuvent être très élevées Et l'excédent d'azote apporte lltures est estimé à environ de la fertilisation azoque le doc-du Landwirtces deux e le doc interieure

entière par pendillards avec incorporation dans les 4 heures, à un apport de digestat liquide avec injection sous forme d'un dépôt localisé en ligne appliqué à 20 cm entre les rangs de semis, à raison d'un rang sur deux, soit tous les 50 cm. L'utilisation d'un stabilisateur d'ammonium (ou inhibiteur sais ayant comparé des apports avec pendillards suivis d'une incorporation dans les 4 heures avec du digestat liquide et du lisier de porcin, les deux ayant été épandus à la surface entière. Ou encore d'un essei comparent l'attantiere. de nitrification), étant susceptible l'augmenter l'efficacité des apports, ette hypothèse a été testée grâce une modalité lisier + inhibiteur de ai comparant l'effet d'un apport digestat liquide sur la surface

phosphate serait moins élevée et loffre en phosphate soluble res-terait donc plus élevée jusqua la récolte», avance Markus Mokry. semble procurer à la plante davantage d'éléments car le rendement est amélioré et l'efficience azotée passe à 60-70%. L'injection sous forme d'un dépôt localisé apparaît donc clairement plus favorable à la valorisation de l'azote. Pour ce qui est du phosphate, le dépôt localisé semble áculement pour toutes les modalités. Par contre, l'apport de digestat liquide avec injection sous forme d'un dépôt localisé avec un stabilisateur Des ecuration en surface, Pour une application en surface, notable na été lisé semble également avoir un effet positif. «Limmobilisation du pas eu deffet significatif et l'eff Pour une application en saucune différence notable Des économies de fertilisants ise en évidence entre le lisie le digestat liquide. L'utilisation d'ammonium na dans le sol? C'est à cette question que Kurt Möller, du Landwirt-schafliches Technologiezentrum Augustenberg (LTZ), a apporté quelques éléments de réponse. Durant le processus de méthanisation, la matière organique

besoin en fertilisant en fonction du lieu. Et d'effectuer les applications à la bonne date. «Une fertilisation en dépôt localisé est aujourd'hui localisé quavec un épandage en pleine surface. Une économie en fertilisants minéraux est donc possible. Pour cela, il sagit de calculer le becoir of fertilis. azote et en phosphore de digestats liquides est comparable à celui du lisier de porc. Dans tous les essais, les rendements en plante entière de mais ont été identiques ou légèrement supérieurs pour le dépôt localisé avec apports réduits en azote et en phosphore à une application en pleine surface avec des apports plus élevés. L'efficience en azote, mais aussi équivalente à une application surface», affirme Markus Mokry considérée écologiquement plus performante et économiquement équivalente à une application en phosphore a été significativent plus élevée avec un dépôt conclusion, l'effet fertilisant en de la matière organique serait de 30 à 90% en fonction des substrats, et la part dégradée ne serait donc plus disponible pour le maintien à long terme de la fertilité du sol. La fermentation anaérobie pourrait donc avoir, à long terme, un impact négatif sur la fertilité du sol. En effet, rappelons que la matière organique du sol joue un rôle important dans le renouvellement et le maintien de l'humus du sol, sa structure, la stabilité des agrégats, la stimulation de l'activité microbienne... Pour vérifier cette hy Kurt Möller a détaillé (la matière organique é

acides gras volatils sont presque totalement dégradés. Les pro-téines sont en partie dégradées et transformées de protéines du matériel génétique nécessaire à la dégradation de la lignine, explique Kurt Möller. À l'inverse, 40 % de la cellulose est dégradée. Ce qui reste est la part enrobée de lignine, donc protégée de l'action des bactéries. L'hémicellulose, les a pas de dégradation de la lignine pendant le processus. Les bactéries en jeu existaient le bois et végétales à protéines animales. nisation. La comparaison composition de lisier de fermenté ou non, révèle q cours du processus de métha nisation. La comparaison de l ries en jeu existaient avan bois et ne disposent donc pa

10 à 12 % du carbone disponible pour former de l'humus

qui démontrent que, tant qu'on ne brûle pas la biomasse, la per-formance de production humique reste à peu près la même », résume Kurt Möller. contenu dans de la biomasse après passage dans le tube digestif des ruminants, puis dans un fermenteur puis après épandage, au devenir du carbone contenu dans de la biomasse après fermentation dans un digesteur et épandage. Dans les deux cas, 10 à 12% du carbone tilité du sol est à peu près la même, de l'ordre de 60%. Une autre étude, réalisée au Danemark, visait à comparer le devenir du carbone de départ restent disponibles pour former de l'humus. «Des résultats montre que la proportion de car bone restant pour entretenir la fer epandu après une incubation es seule ou après méthanisation et production de biogaz et incubation comparaison entre du lisie tant y

hypothèse,

la consommation d'humus par le mais ensilage. «Le bilan humique doit donc être preservé par la rotation, en conclut-il. Car cela ne peut pas se faire quavec la fertilisation organique, qu'elle soit fermentée ou élevée en phosphore des digestats et des plafonds à respecter, il ne serait possible de couvrir que 20% deine que digestats ne suffit pas à compenser la consommation d'humus par le oas, parce que du fait de la teneur Reste que Kurt Müller a mis en évi-dence que la valeur humifiante des

vers de terre», rapporte Kurt Müller. Toutefois, l'augmentation de l'activité biologique du sol suite à l'apport de digestat serait plus faible que suite à l'application de substrats non fermentés. Et cela serait plus vrai sous jachère que sous culture. D'autres études montrent que l'apport de digestat augmente la fertilité du sol par une diminution de la masse spécifique de sédimentation, une augmentation de la capacité de rétention en eau et de la stabilité des agrégats. Enfin, les digestats ne s'avèrent pas acidifiants en tant que tels, ils auraient même plutôt un effet tampon dans le sol avance Kurt Des effets sur la fertilité biologique et physique Au-delà des effets sur la fertilité chimique des sols, les digestats ont des effets sur leurs propriétés biologiques. «De nombreuses cation induit une augmentation de l'activité microbienne et des ampon dans le sol, avance Kurt biologiques. «De nombreuses études montrent que leur appli-

tifs, notamment azote et phos-phore. Le taux de dégradation

rade, avec la minéralisation nombreux éléments nutri-

contenue dans

le substrat s

en matière organique stable. La valorisation intermédiaire de la biomasse comme fourrage, ou son utilisation pour la fermentation anaérobie, na que peu d'effet sur la teneur en humus du sol donc. En outre, il y a peu de différences entre des digestats de différentes origines quant à leurs effets sur la teneur en humus du sol. Les digestats améliorent les propriétés biologiques, physiques et chimiques d'un site. Toutefois, la fermentation des effluents d'élevage réduirait la transformation de substances dans le sol immédiatement après l'apport de digestats, d'où une possible diminution des effets positifs de court terme sur la structure du sol. Quoi qu'il en soit, les effets des changements de systèmes de culture apparaissent beaucoup plus apparaissent significatifs of fermentation de produits orga-niques augmente la dégradation du carbone sous forme facile-ment dégradable du substrat, apports de digestats donc un enrichissement En conclusion, il apparaît que la fermentation de produits orgarelatif



Tant qu'on ne brûle pas la biomasse, la perf pas. © Bérengère de Butler humique reste à peu près la même, qu'elle soit fermentée

organique et fertilité des sols
Que sait-on de la matière organique contenue dans les digestats et de leur comportement

Méthanisation, matière

L'injection sous forme d'un dépôt localisé apparaît plus favorable à la valorisation de l'azote et du phosphore

Bérengère de Butler

Das Dilemma mit Lachgas und Ammoniak

Die Verwertung von Gülle und Gärresten unter den Bedingungen der neuen Düngegesetzgebung stand im Mittelpunkt einer ITADA-Veranstaltung. Am 18. Mai trafen sich Experten aus Baden-Württemberg und dem Elsass beim Landwirtschaftlichen Technologiezentrum Augustenberg (LTZ).

Die Düngeverordnung sieht vor, dass Biogas-Gärreste der Tierhaltungsgülle gleichgestellt werden, und setzt zulässige Obergrenzen herab. In der Veranstaltung wurden Wege zur Verminderung von Ammoniak und Lachgas aufgezeigt, den wichtigsten Schadstoffen in den Wirtschaftsdüngern. Das ist allerdings ziemlich teuer.

Deckelung der Nährstoffmenge

Bedeutsam sind die Obergrenzen der Nährstoffsalden bei Phosphat (P) und Stickstoff (N). Die Stickstoffzufuhr darf ab 2018 die Abfuhr pro Jahr um nicht mehr als 50 kg/ha überschreiten, dieses Jahr sind es noch 60 kg/ha. Beim Phosphat ist nur noch ein Bilanzüberschuss von jährlich 10 kg/ha erlaubt, in diesem Jahr sind es noch 20 kg/ha.

Nach Einschätzung von Dr. Markus Mokry vom LTZ wird durch diese Absenkung das Phosphat wohl der begrenzende Faktor sein für die Ausbringung von Wirtschaftsdünger und nicht mehr, wie bisher, der Stickstoff.

Unabhängig vom Nährstoffentzug gilt, dass die jährlich ausgebrachte N-Gesamtmenge aus organischen und organisch-mineralischen Düngern 170 kg/ha nicht überschreiten darf. Ausnahmen bis maximal 230 kg N/ha in jährlicher Absprache mit der Agrarverwaltung sind nicht ausgeschlossen, sobald mit der EU eine Regelung (Derogation) getroffen ist.

Auch bei der Ausbringung gibt es Veränderungen: Die Sperrfristen für Ackerflächen werden schon nach der Ernte der letzten Hauptfrucht beginnen. Als Ausnahme dürfen bis 15. September gesäter Winterraps, Feldfutter und Zwischenfrüchte und bis 1. Oktober gesäte Wintergerste bis 1. Oktober gedüngt werden. Auf blankem, unbewachsenem Boden müs-

sen die Wirtschaftsdünger unverzüglich, spätestens innerhalb von vier Stunden eingearbeitet sein.

Drei Jahre Galgenfrist

Dazu merkte Mokry an, dass die Düngeverordnung in absehbarer Zeit auch bei der Ausbringtechnik erhebliche Einschränkungen vorsieht: Ab 2020 wird die breitflächige Ausbringung von Gülle und Gärresten auf Äckern nicht mehr erlaubt sein, auf denen Kulturpflanzen stehen, sondern nur noch die streifenförmige Ausbringung durch Schleppschuh, Injektion oder auch Schleppschlauch.

Ab dem 1. Februar 2025 wird das auch für Grünland- und Feldfutterflächen gelten. Allerdings kann nach Einschätzung von Mokry auch der Schleppschlauch wegen seiner hohen Verlustrate beim Stickstoff als überholt gelten. Somit zählen nur noch der Schleppschuh und die Injektion zu den zukunftssicheren Ausbringinstrumenten in stehenden Beständen.

Lachgas

Dr. Reiner Ruser von der Universität Hohenheim befasste sich mit den Umweltauswirkungen von Gülle und Gärresten, wobei er sich auf Emissionen von Ammoniak (NH₃) und Lachgas (N₂O) konzentrierte.

Lachgas ist ein Nebenprodukt der Nitrifikation und entsteht, wenn Nitrosomas-Bodenbakterien das Ammonium (NH4) der Wirtschaftsdünger in Nitrat (NO3) umwandeln. Einerseits steigt die Lachgasproduktion vor allem dort an, wo Böden zu nass und sauerstoffarm sind. Daher neigen schwere, tonige Böden stärker zur Lachgasbildung als Sandböden. Sind andererseits die Böden zu trocken,



Dr. Markus Mokry (Mi.), Experte für Pflanzenernährung am LTZ Augustenberg, bei den Feldvorführungen. Links: Roland Metzger, beim LTZ zuständig für Gerätetechnik; rechts: eine Dolmetscherin.

fördert das die Bildung von Ammoniak, das direkt aus dem Ammonium vergast. Das gilt vor allem bei hohen Temperaturen, hohem pH-Wert und insbesondere bei fehlender Einarbeitung.

Ammoniak

Auch die Ausgasung von Ammoniak in die Luft bleibt nicht folgenlos: Die Substanz verbindet sich mit Schwefelsäure oder Salpeter (das aus den Stickoxiden der Verbrennungsmotoren stammt) und bildet daraus Feinstaubteilchen (Aerosole). Bis zu 90 Prozent des Ammonium-Stickstoffes können vier Tage nach Ausbringung der Wirtschaftsdünger über die Ammoniak-Freisetzung verloren gehen.

Das Dilemma beim Schutz der Atmosphäre vor stickstoffhaltigen Schadgasen aus der Düngung besteht darin, dass die Verringerung von Ammoniakemissionen die Ausgasung von Lachgas wenig positiv beeinflussen oder sogar erhöhen kann und umgekehrt.

Ein Lösungsansatz, der noch wenig praxistauglich ist, ist die Zugabe von Schwefelsäure (H₂SO₄) zur Gülle. Sie führt zu Korrosion an den Ausbringgeräten und ist im Umgang sehr gefährlich, da extrem ätzend. Die Absenkung des pH-Wertes mit Schwefelsäure vermindert die Ammoniakfreisetzung, lässt dafür aber die Lachgasentwicklung unbeeinflusst. Ähnliche Ergebnisse erbrachte bisher auch der

Versuchs-Einsatz des Silierhilfsmittels Bio-Sil: Die Untermischung des Bakterienpräparats gemeinsam mit Melasse (Zucker) erscheint in der Praxis realisierbar. Auch diese Ansäuerung der Gülle mit Milchsäure reduziert den Ammoniakausstoß deutlich.

Die Milchsäure beeinträchtigt jedoch die Wuchsfreudigkeit von Pflanzen, wie Fachleute aus Baden-Württemberg in Laborversuchen mit Kresseansaaten herausgefunden haben. Ob sich dieser bedenkliche Befund auch auf Praxisbedingungen übertragen lässt, wollen mehrere Forscher noch in Versuchen mit praxisüblicher Gründlandvegetation überprüfen.

Auch die Kosten des BioSilund Zuckerzusatzes werfen noch Fragen auf. Rund 30 kg BioSil plus eine entsprechende Zuckermenge (Melasse) werden für einen Kubikmeter Gülle benötigt.

Nitrifikationshemmer und Depot-Injektion

Die widersprüchliche Reaktion von Ammoniak und Lachgas auf Maßnahmen zur Emissionsminderung waren Anlass für zahlreiche Versuchsreihen, die Mokry und Ruser bei der LTZ-Veranstaltung vorstellten. Es konnte nachgewiesen werden, dass Emissionen von NH3 und N2O mittels einer Kombination von Chemie und Ausbringmechanik in den Griff zu bekommen sind. Der erste Schritt ist dabei der Einsatz von Nitrifikati-

onshemmern (Nitrifikations-Inhibitoren = NI), die die Umsetzung des Ammonium-Stickstoffs in Nitrat abbremsen. NI-Mittel wie DMPP unterbinden die Vermehrung von Nitrosomas-Bakterien, die für die Umwandlung des stabilen Ammonium-Stickstoffs in den bodenbeweglichen und verlustanfälligen Nitrat-Stickstoff sorgen. Zusätzlich wird mit deren Hemmung auch die Lachgasbildung abgedämpft. Bisher allerdings fielen die Effekte durch NI-Mittel von Jahr zu Jahr unterschiedlich aus, auch in der Ertragswirkung. Die eigentliche Wirksamkeit stellte sich laut Mokry erst über die Depot-Ausbringung mit dem Zinkeninjektor ein. Diese Methode bedeutet gleichzeitig eine Abkehr von der bisher üblichen, flächendeckenden Wirtschaftsdünger-Ausbringung. Der feststehende Injektionszinken hinterlässt in 15 bis 20 cm Bodentiefe ein strangfömiges Depot aus Gülle oder Gärrest, das zwischen zwei Pflanzenreihen platziert wird, entweder vor oder (kurz) nach der Saat. Versuche, bei denen bei Mais nur in jeden



Ein Unterfuß-Gärrestdepot in 15 cm Bodentiefe

zweiten Reihenzwischenraum injiziert wurde, zeigten ebenso Erfolg.

Deutlich wurde, dass bei der strangförmigen Injektion die Emission von Lachgas durch Zugabe von NI auf den halben Wert gesenkt werden konnte und mit der Einarbeitung in den Boden die Emission von Ammoniakgas nahezu unterbunden werden konnte. Bodenschnittbilder zeigten, dass die Pflanzenwurzeln in Richtung des Depots wachsen und den Nährstoffstrang dicht umgeben, ohne in ihn hineinzuwachsen. Eine Auswaschung findet nicht statt.

Mokry stellte bei dieser Ausbringung von Gülle/Gärresten auch fest, dass damit neben den Stickstoff- auch Phosphat-Effekte erzielt werden. Vergleichsversuche der Unterflur-Depotbildung (Uf-Depot) per Injektion mit der bisherigen, flächigen Ausbringung zeigten, dass mit einem Depot die Phosphateffizienz und die Erträge stiegen. Mokry folgert daraus, dass mithilfe der Uf-Depots auch Einsparungen bei der Düngermenge möglich sind. Ebenso sind auch Einsparungen bei den Gaben von Gülle/Gärrest möglich aus Sicht des LTZ-Experten ein erheblicher Beitrag zur Umweltentlastung.

Kosten kritisiert

Hubert God vom BLHV Freiburg erläuterte, dass die neuen Anforderungen an die Ausbringtechnik für Gülle und Gärreste bei den Landwirten erhebliche zusätzliche Kosten verursachen

Ammoniak und Lachgas reagieren unterschiedlich				
Maßnahme	Ammoniak (NH ₃)	Lachgas (N ₂ 0)		
Nitrifikationshemmstoff	-//	↓ -20 bis -40 %		
Injektion	↓ bis −90 %	11		
Injektion + NI	↓ bis -90 %	↓-50%		
Ansäuerung mit H₂SO₄	↓ bīs −67 %	±0 %		
Ansäuern mit homo- fermentativen MOs	↓ bis −50 %	±0 %		
Separierung	Feststoff- behandlung	±0 %		

werden. In seiner Stellungnahme bei der LTZ-Veranstaltung machte er darauf aufmerksam, dass die Stickstoff-Belastungssituation in Deutschland regional unterschiedlich hoch ist, die aktuellen gesetzlichen Beschränkungen aber grundsätzlich flächendeckend wirksam werden. In Frankreich hingegen finde eine Umsetzung nur in nitratsensiblen Gebieten statt.

God stellte klar, dass durch die effektive Reduzierung der ausgebrachten Wirtschaftsdüngermenge je Hektar einige Biogasbetriebe und intensive Viehhaltungsbetriebe mehr Fläche für das gleiche Gärrest- oder Gülleaufkommen benötigten. Er monierte die generelle Dokumentations-Verpflichtung in der geplanten Stoffstrombilanz für diejenigen, die Wirtschaftsdünger überbetrieblich beziehen. Die Regelung könnte sich zu einem echten Hindernis entwickeln, weil damit auch solchen Betrieben ein hoher bürokratischer Aufwand abverlangt wird. die unter der 20-Hektar-Freigrenze liegen und weniger als 2,5 GV/ha halten. Außerdem hätten die Mechanisierungsbeispiele bei der Veranstaltung gezeigt, dass die Investition in die vorgestellte Ausbringtechnik selbst für größere Betriebe wirtschaftlich nicht tragbar sei.

Als Beispiel für eine überbe-Gülleausbringung diente die Betriebsgemeinschaft Landbau Bruchsal, die auf der Veranstaltung von Landwirt David Jäger vorgestellt wurde. Der Betrieb hat eine 750-kW-Biogasanlage; es werden 240 ha Acker bewirtschaftet. Ein Selbstfahrer zur Gärrestausbringung erwies sich als zu teuer. Andererseits aber ist der Einsatz mit einem großen Güllefass und einem Traktor in den Hanglagen problematisch. Jetzt erledigt ein Lohnunternehmer die Arbeiten, über die erforderliche Selbstfahrertechnik mit Bodenschonung verfügt. Je nach Verfahren - mit Schleppschlauch, Scheibenegge oder Schlitzgerät - stehen so für den Großbetrieb Ausbringkosten zwischen 5,30 und 7,70 Euro je Kubikmeter an.

Hubert God befürchtet für die Tierhaltung einen Strukturbruch, weil die Ausbringtechnik für viele Betriebe zu teuer sei.

von Kobylinski

Kurz notiert -

Ist der Betrieb fit für den Klimawandel?

Die Bodensee-Stiftung hat ein EU-weites Projekt zur nachhaltigen Anpassung der Landwirtschaft an den Klimawandel gestartet.

Dafür werden interessierte Leiter von Ackerbaubetrieben mit Schwerpunkt Marktfrüchte (Getreide) gesucht, unter anderem in den Landkreisen Karlsruhe, Ortenaukreis und Rastatt. Sie sollen in den kommenden zweieinhalb Jahren gemeinsam

mit der Bodensee-Stiftung einen Klimawandel-Check absolvieren. Der Check umfasst die einzelbetriebliche Betrachtung des Klimas und der Ertragslage in den vergangenen 15 Jahren. Weitere Themen sind die Einstufung von klimabedingten Chancen und Risiken bis 2030 und die Entwicklung von Anpassungsmaßnahmen. Europaweit wird der Check auf mindestens 120 Pilotbetrieben stattfinden mit Ackerbau, Milchvieh, Schweinemast, Obst und Wein.

Teilnehmende Landwirte erwarten folgende Maßnahmen:

- Durchführung des Klimawandel-Checks - zwei halbtägige Betriebsbesuche pro Jahr.
- Interview und Datenaufnahme im Betrieb ab Sommer 2017.
- Erarbeitung von Chancen und Risiken für den Betrieb.
- Gemeinsame Entwicklung und Anpassung eines individuellen Maßnahmenplans zur Anpassung an den Klimawandel.
- Begleitung und Beratung bei der Umsetzung der nachhaltigen Anpassungsmaßnahmen.
- Fachlicher Austausch mit anderen Pilotbetrieben.
- Gegebenenfalls Durchfüh-

rung von Fachveranstaltungen auf dem Pilotbetrieb.

Wer mitmacht, erhält eine langfristige Beratung zur Anpassung an den Klimawandel. Er wird außerdem Teil eines Netzwerks von Fachleuten, die sich während des Projekts intensiv mit den verschiedenen Möglichkeiten der Anpassung auseinandersetzen werden. Interessenten wenden sich an Carolina Wackerhagen, Bodensee-Stiftung, Telefon 07732/999540, E-Mail carolina.wackerhagen@ bodensee-stiftung.org www.agriadapt.eu.